

# BULLETIN MUNICIPAL

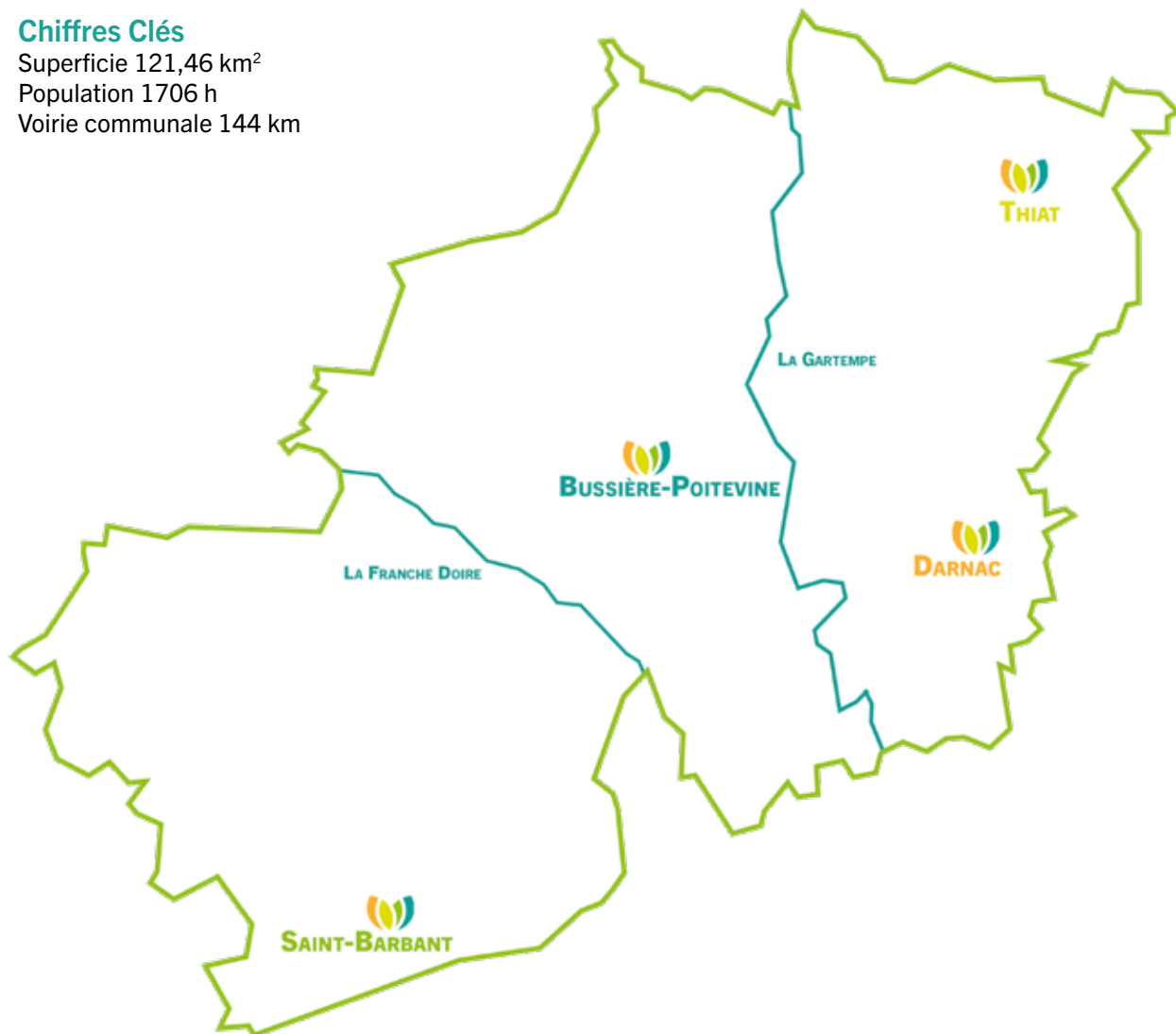


VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE  
*L'art de vivre par nature !*



**Chiffres Clés**

Superficie 121,46 km<sup>2</sup>  
Population 1706 h  
Voirie communale 144 km



« Les cours d'eau qui ont été très longtemps les limites de nos collectivités nous unissent désormais par notre nom *Val-d'Oire-et-Gartempe* »

**André Dubois**

La Franche Doire à Adriers



La Gartempe au pont de Vauzelle





Le mot du maire .....	p. 04
Le mot des conseillers départementaux .....	p. 05
Val-d'Oire-et-Gartempe, un an déjà .....	p. 06
Les réunions du conseil municipal .....	p. 08
Subventions aux associations 2019.....	p. 09
Comptes administratifs 2018.....	p. 10
Budget primitif 2019 .....	p. 11
Les tarifs communaux .....	p. 12
État civil 2019 .....	p. 13
Les investissements 2019 .....	p. 14
Infos Élections Municipales .....	p. 17
Les associations .....	p. 18
Les Manifestations .....	p. 20
Commerces & Services .....	p. 22
Hébergements .....	p. 27
Vie associative Bussière.....	p. 28
Vie associative Darnac.....	p. 31
Vie associative Saint-Barbant .....	p. 32
Vie associative Thiat .....	p. 34
Infos et numéros utiles .....	p. 36
Consultations avancées 2019 .....	p. 38
Communication.....	p. 39
Le Conciliateur de Justice .....	p. 40
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ...	p. 40
Déchets, déchetteries et encombrants .....	p. 41
La B.M.P.A.H. ....	p. 43
L'ADIL 87.....	p. 44
Infos.....	p. 45
Mission Locale Rurale.....	p. 46
Notes.....	p. 47

L'année 2019 aura été pour la commune nouvelle une année de transition, de continuité et d'espoir.

Les cours d'eau qui ont été très longtemps les limites de nos collectivités nous unissent désormais par notre nom **Val-d'Oire-et-Gartempe**.

## 2019 - UNE ANNÉE DE TRANSITION

Cette période a permis une réorganisation des services administratifs avec bien évidemment le maintien d'une présence dans chaque commune déléguée.

Il reste cependant des travaux à effectuer sur la commune déléguée de Saint Barbant pour créer un lieu d'accueil commun à l'agence postale et à la mairie.

Concernant les services techniques, vous avez pu voir l'ensemble des personnels travailler en commun sur les quatre communes déléguées lors des chantiers d'élagage, de curage de fossés et d'empierrement de nos chemins ruraux.

## 2019 - UNE ANNÉE DE CONTINUITÉ

Les travaux prévus par les communes déléguées ont été réalisés grâce à Val-d'Oire-et-Gartempe sans avoir recours à l'emprunt malgré des imprévus.

Vous pourrez prendre connaissance de la liste exhaustive de ces opérations dans les pages qui vont suivre.

## 2019 - UNE ANNÉE D'ESPOIR

J'ai connu les doutes de certains élus sur cette création, mais durant l'année 2019, je me réjouis devant la mobilisation de tous pour que notre collectivité progresse.

Je me réjouis que la majorité de vos élus qui sont des femmes et des hommes de bonne volonté ont permis la mise à niveau et la mise en conformité sur l'ensemble de la commune nouvelle.

**Val-d'Oire-et-Gartempe** est prête pour un avenir ;

**Val-d'Oire-et-Gartempe** est prête pour être une commune `plaisante et accueillante ;

**Val-d'Oire-et-Gartempe** est prête pour réaliser ce que chaque commune fondatrice seule n'aurait pu se permettre de faire.

*L'ensemble des élus, se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé pour 2020.*



Cordialement, Bien à vous.

**André DUBOIS**

Maire de Val-d'Oire-et-Gartempe

Avec ses 21 cantons dont plus de la moitié représente encore des territoires ruraux, le département de la Haute-Vienne se bat pour garantir un développement équilibré de son territoire et assurer la même qualité de vie aux 375 781 habitants.

Il est un des 12 départements de la région Nouvelle Aquitaine et nous sommes les élus que vous avez choisis sur le canton de Bellac, au sein de l'assemblée départementale.

Les conseils municipaux et les communautés de communes nous demandent régulièrement un soutien financier et technique pour leurs projets et ils ont raison.

L'année passée, nous avons rappelé la grande palette des aides départementales :

- Les opérations de voiries, de réseau d'eau potable ou d'assainissement ;
- Les besoins d'électrification, de wifi ou de fibre pour internet ;
- Les aménagements des centres-bourgs encore renforcés cette année ;
- Les aides vers l'école, le sport, la protection du patrimoine ...

Si l'Agence Technique départementale de la Haute-Vienne (ATEC) est un outil très apprécié par les collectivités, la présence des 29 Maisons du Département (MDD) au plus près des hauts-viennois permet de renseigner et d'accompagner tous les usagers :

#### - LES ACTEURS DE LA VIE ÉCONOMIQUE EN MILIEU RURAL

- Les agriculteurs avec le doublement des aides aux CUMA, l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs et le soutien aux investissements sur les bâtiments d'élevage,
- Le soutien aux commerces de première nécessité, les aides à la réhabilitation des façades ou la participation aux projets immobiliers d'entreprises ;

#### - LES HABITANTS DE TOUS SECTEURS POUR LES QUESTIONS PORTANT SUR

- La petite enfance PMI, l'accueil des enfants (assistantes maternelles...)
- Le soutien apporté aux collégiens et à leurs familles (sorties scolaires, financement d'un second jeu de livres...)
- Les aides en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées ou celles au logement, à l'emploi et à l'insertion.

#### - ENFIN, LES ACCOMPAGNEMENTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL SONT AUSSI PRÉSENTS VERS LE TOURISME, LA CULTURE (CULTURE AU GRAND JOUR, FESTIVALS) ET SPORT À TOUS LES NIVEAUX

Au moment où les soutiens de l'État se font plus rares, ces aides du conseil départemental demeurent essentielles pour notre territoire.

#### SAVEZ-VOUS AUSSI :

- Que le Conseil départemental n'a plus la compétence « transports scolaires », c'est la Région qui gère aujourd'hui cette compétence ;
- Que nous aidons les adolescents des classes de 6ème et 3ème pour le sport et la culture, que nous multiplions le nombre de bourses d'aide au permis de conduire et que nous agissons pour la mobilité des étudiants à l'étranger ;
- Que le Conseil départemental valorise la plateforme « AGRILocal 87 » au début réservée aux collèges, elle est aujourd'hui utilisée par les communes, les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), la gendarmerie, les accueils de loisirs...
- Que nos participations vont de la réfection des toitures du Chenil du Mas du Loup (SPA de Couzeix) à la sauvegarde de l'aéroport de Limoges-Bellegarde, au fonctionnement du Laboratoire départemental, au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et demain peut être au doublement de notre participation sur la RN147 si l'État, propriétaire, nous accorde une 2x2 voies et enfin les premiers coups de pioche...

Une fois de plus, nous tenons à remercier votre maire et son conseil municipal d'avoir bien voulu insérer notre article au sein du bulletin municipal de votre commune.



Martine FREDAIGUE-POUPON et Stéphane VEYRIRAS

La commune nouvelle **Val-d'Oire-et-Gartempe** a été créée il y a plus d'un an.

Le bilan et le constat bien peu élogieux dressés dans la presse locale en novembre 2019 conduisent à évoquer la vraie vie des communes fondatrices ainsi que les objectifs poursuivis.

Dire que les communes constituant **Val-d'Oire-et-Gartempe** sont dépeuplées et isolées à cause d'une route calamiteuse entre Limoges et Poitiers n'est pas la seule vérité.

Certes, cette route est dangereuse, inadaptée au trafic qu'elle supporte, les élus se battent pour son adaptation à la réalité d'aujourd'hui, mais elle n'est qu'un des éléments constitutifs du problème de dépopulation de notre territoire.

Cette route génère aussi des flux que nous ne savons pas forcément capter pour essayer de dynamiser notre commune.

En plus, depuis les années 50, la société a fortement évolué et les comportements issus des évolutions sociales et économiques ont aussi beaucoup contribué à la situation actuelle.

L'image donnée de Thiat est plus que contestable. Il n'y a pas que des maisons fermées dont les volets claqueraient au rythme des tempêtes automnales sous le regard des chats abandonnés qui peupleraient les rues.

À Thiat, la population a beaucoup baissé mais il y a une équipe d'administrés qui se bat et fait perdurer une activité, des animations, une vie (manifestations organisées par les associations, village étoilé...).

Un gîte communal de grande capacité sera proposé à la location début 2020. Ce sera un atout important pour assurer la promotion touristique (saut de la Brame, circuits pédestres...) de la commune nouvelle hors de ses limites territoriales.

À Darnac, les 330 habitants évoqués comptent parmi eux des artisans actifs, une entreprise employant 13 personnes, un bar restaurant au centre-bourg, des bénévoles qui animent des associations investies dans l'organisation de manifestations appréciées par la population de l'ensemble du territoire et même au-delà.

À Saint-Barbant, la vie n'est guère différente qu'à Thiat et Darnac, des artisans y développent leur activité, la fête très prisée de l'étang des Bregères rencontre chaque année un franc succès.

Les projets d'avant fusion seront évidemment étudiés le moment venu. Ils pourront se réaliser si leur montant est compatible avec les finances et l'intérêt des administrés de la commune nouvelle.

Nos amis de Saint-Martial-sur-Isop, au-delà de querelles bien peu constructives, n'ont pas souhaité faire partie cette nouvelle entité territoriale. Nous pouvons le regretter, mais ce choix est respectable et doit être respecté. Ils peuvent à tout moment intégrer l'union si un jour ils le souhaitent. L'histoire continuera de s'écrire avec ou sans eux.

Bussière-Poitevine qui compte la moitié de la population de la commune nouvelle est classée pôle structurant dans l'organisation nationale du territoire. Ce n'est pas un hasard.

C'est la juste traduction qu'il existe encore une vie, des activités et des services.

Les commerçants et les artisans sont actifs et génèrent un flux d'administrés non négligeable dans le bourg.



C'est ce qui explique la présence d'une agence postale et d'une banque.

Les services de santé sont bien présents et sont organisés au sein d'une MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire).

La commune s'est engagée avec désormais les autres communes fondatrices pour accueillir de nouveaux habitants en s'appuyant sur les initiatives du Pays du Haut Limousin (Rencontres de l'Immobilier, Label Accueil...).

La commune a investi ces dernières années pour améliorer le cadre de vie de ses administrés (réhabilitation de la salle polyvalente, city stade, rénovation de l'école, création de logements locatifs sociaux, aménagements de rues...).

L'Europe, la Région, l'État, le Département soutiennent ces projets en les subventionnant, ce sont des soutiens très importants qui viennent conforter les décisions prises par les élus et permettent de réaliser les projets.

Concernant plus spécifiquement la création de la commune nouvelle, l'école a bien été en effet un des éléments fédérateur et déclencheur de la démarche, mais pas le seul.

Il a paru surtout évident et vital qu'à quatre il serait plus facile, dans le contexte actuel de baisse des recettes pour les collectivités, de construire un avenir plus serein en mettant en commun les atouts de chacun, en évitant de dupliquer des installations qui impactent lourdement le budget d'une collectivité.

Partager les services, les commerces et les infrastructures de chaque commune fondatrice sur un territoire affiché comme la première commune du département par sa superficie est bien l'objectif de mutualisation recherché par cette fusion.

Le territoire est en effet sollicité régulièrement par des investisseurs éoliens, mais c'est aux élus d'en réguler la venue. C'est ce qui est fait en ne donnant pas suite à toutes les sollicitations. En aucun cas le développement de l'éolien n'est appréhendé par les élus comme une source de revenus supplémentaires pour la commune.

A aucun moment les considérations de bonification de DGF prévues par la loi n'ont été l'élément déclencheur de la fusion. C'est un plus qui sera mis à profit pour développer des projets dont tous les administrés pourront bénéficier. La commune nouvelle doit en effet permettre d'optimiser la gestion du personnel et du matériel au sein d'une mutualisation qui se met progressivement en place et qui n'a pas encore atteint sa pleine mesure.

**Le logo de la commune nouvelle et sa signature** « L'art de vivre par nature » affiche très clairement un objectif ambitieux : développer cette image hors des limites de la commune pour essayer de faire venir de nouveaux habitants recherchant un cadre de vie à la campagne avec des services comme à la ville.



Il n'y a aucune résignation ou fatalisme, la commune nouvelle en est l'illustration.

C'est aux élus de construire l'avenir sur un territoire dans un contexte en perpétuelle évolution.

La commune nouvelle de **Val-d'Oire-et-Gartempe**, n'est pas le bout du chemin mais elle s'est donnée une nouvelle organisation, pour un nouveau départ.

Convoqués conformément à l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités, les 41 élus ci-après de **Val-d'Oire-et Gartempe** se sont réunis à 8 reprises en 2019.

**Mr DUBOIS André** - Maire,

**Mrs DAVID Daniel** - 1<sup>er</sup> adjoint,  
**DUPONT Jean-François** - 2<sup>ème</sup> adjoint,  
**SCARINGELLA-GUERRITAT Daniel** - 3<sup>ème</sup> adjoint,  
**PAILLER Alain** - 4<sup>ème</sup> adjoint,  
**GEAI Frédéric** - 5<sup>ème</sup> adjoint,  
**LAVAUD Jean-Paul** - 6<sup>ème</sup> adjoint,  
**BAUDON Jean-Claude** - 7<sup>ème</sup> adjoint,  
**Mme MALÉJAC Marie-Thérèse** - 8<sup>ème</sup> adjoint,  
**Mrs KUBIAK Thierry** - 9<sup>ème</sup> adjoint,  
**MARTIN Arnaud** - 10<sup>ème</sup> adjoint,  
**DELAGE Jean-Marie** - 11<sup>ème</sup> adjoint,



**Mme SEGUY Christine** – Maire déléguée,  
**Mr NIVARD Fabrice** – Maire délégué,  
**Mr COURTIoux Jean-Claude** – Maire délégué,

Mrs COMPAIN Jérôme, VACHON Aurélien, Mmes MESMIN-BENVENISTE Karine,  
HEBRAS Sylvaine, RIVIER Martine, CADIER Valérie, BAUSSET Emilia, Mrs BROUSSAUD Guy,  
SOUCHAUD Patrice, Mmes PANISSAT Emilie, NIXON Elizabeth, Mr DEMOUSSEAU Aurélien,  
Mmes MENARD Séverine, DESCHAMPS-GRAVELAT Carine, LONDEIX Colette,  
Mrs MERCIER Christophe, REY Georges, LETANG Jean-Louis, Mme CHALLIAT Béatrice,  
Mrs POURSAT Romain, BARDEAU Yannick, Mmes GLITHERO Ann, AUFRERE Mireille,  
HERVE Laëtitia, Mrs LABROUSSE Simon, SAUMONT Jean-Michel.

## Date des réunions :

05 janvier 2019  
10 janvier 2019  
20 février 2019  
26 mars 2019  
15 avril 2019  
14 juin 2019  
27 septembre 2019  
12 décembre 2019



Les comptes rendus de ces réunions sont consultables en mairie ou sur le site internet (en reconstruction) :  
[www.commune-bussierepoitevine.fr](http://www.commune-bussierepoitevine.fr)





Associations	Proposition de la commission	Vote par le conseil municipal
Comité des Fêtes de Darnac	2 600 (dont 2 500 pour le feu d'artifice)	2 600 (dont 2 500 pour le feu d'artifice)
ACCA de Darnac	350	350
US La Joyeuse	400	400
ACCA Bussière-Poitevine	400	400
ACLBP (Cyclisme)	150	150
Course cycliste de septembre	600	600
AAPPMA (Pêche)	400	400
Concours de pêche AAPPMA des enfants	450	450
Anciens combattants	100	100
ASBP (Foulées Bussière)	1 000	1 000
ARBP87 (Anciens élèves)	100	100
Club de Loisirs de Bussière	700	700
Association d'animation touristique (Syndicat Initiative)	300	300
Thiat Tonic	200	200
Comité de jumelage de Thiat	80	80
Sports et loisirs de Thiat	150	150
Anciens combattants de Thiat	100	100
Société de Pêche Thiat/Oradour/Azat	100	100
ACCA Thiat	200	200
Comité des Fêtes de Thiat	2 700 (dont 2 500 pour le feu d'artifice)	2 700 (dont 2 500 pour le feu d'artifice)
Club des aînés de Thiat	200	200
La Grappe d'Or	100	100
Comité des Fêtes St Barbant/St Martial	2 600 (dont 2 500 pour le feu d'artifice)	2 600 (dont 2 500 pour le feu d'artifice)
Robin des Champs	50	50
ACCA Saint Barbant	150	150
Groupement de Vulgarisation Agricole Bellac	200	200
FNATH section Bellac	300	300
Mission Locale Rurale Bellac	150	150
Fondation du patrimoine	100	100
Judo club de la Basse-Marche	200	200
ATM (Mondial de Tonte du Dorat)	600	600
Chiens guide d'aveugles	50	50
Lieutenant de louveterie	150	150
Ligue contre le cancer (pour agenda scolaire)	200	200
Prévention routière	60	60
	<b>TOTAL</b>	<b>16 190</b>

## Séance du 26 mars 2019 - Cumul des 4 communes fondatrices

### FONCTIONNEMENT

CHARGES en K€		RECETTES en K€	
Charges à caractère général	549	Produits des services du domaine	66
Charge de personnel	607	Impôts et taxes	752
Autres charges de gestion courantes	139	Dotations subvention	795
Atténuation de produits	9	Autres produits de gestion courante	108
Charges financières	11	Atténuation de charges	11
Charges exceptionnelles	1	Produits financiers	
Dépenses d'ordre	45	Produits exceptionnels	16
<b>Total charges</b>	<b>1361</b>	Recette d'ordre	13
		<b>Total recettes</b>	<b>1761</b>
		Résultat	401
		Report 2017	363
		<b>Résultat de clôture cumulé</b>	<b>764</b>

### INVESTISSEMENT

DEPENSES en K€		RECETTES en K€	
Immobilisations corporelles	570	Subventions d'investissement	193
Emprunts et dettes assimilées	60	Emprunts et dettes	6
Comptabilité distincte rattachée	33	Recettes financières	500
Opérations d'ordre	155	Opération cpte de tiers	14
<b>Total dépenses</b>	<b>818</b>	Opérations d'ordre	187
		<b>Total recettes</b>	<b>900</b>
		Résultat 2018	84
		Report 2017	457
		<b>Résultat de clôture</b>	<b>541</b>
		RAR recettes	217
		RAR Dépenses	750
		Besoin de financement	8

### Etat de la dette des Communes Fondatrices au 31/12/2018 (emprunts)

Budget général	Capital emprunté	Capital restant dû	Remboursement annuel
<b>Total au 31/12/2018</b>	702 400,00 €	288 463,13 €	62 028,05 €

La commune nouvelle de Val-d'Oire-et-Gartempe, pourrait se désendetter en une année, si elle y consacrait l'ensemble de son épargne brute.

L'encours de la dette par habitant est de 163 € contre 615 € pour les communes de la même strate de population.

Le montant de remboursement annuel est de 35 € par habitant contre 68 € pour les communes de la même strate de population.

Budget de l'assainissement	Capital emprunté	Capital restant dû	Remboursement annuel
<b>Total au 31/12/2018</b>	375 013,27 €	161 328,85 €	31 510,02 €

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES en K€*		RECETTES en K€	
Charges à caractère général	801	Produits des services du domaine	61
Charges de personnel	628	Impôts et taxes	744
Autres charges de gestion courante	149	Dotations, subventions, participations	890
Atténuation de produits	2	Autres produits de gestion courantes	96
Charges financières	10	Atténuation de charges	9
Charges exceptionnelles	4	Produits financiers	3
Virement investissement	350	Produits exceptionnels	13
Dotations aux amortissements	37	<b>Total</b>	<b>1816</b>
		Résultat reporté	165
<b>Total dépenses</b>	<b>1981</b>	<b>Total recettes</b>	<b>1981</b>

## INVESTISSEMENT

DEPENSES en K€ *		RECETTES en K€ *	
Immobilisations incorporelles	5	Subventions d'investissement	533
Subventions d'équipement versées	1	Dépôts cautionnement	
Immobilisations corporelles	1 010	Dotations fonds divers	681
Emprunts et dettes assimilés	61	Comptabilité distincte	1
		Virement section fonctionnement	350
		Amortissements	37
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 077</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>1602</b>
Restes à réaliser	750	Restes à réaliser	217
		Résultat reporté	8
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 827</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1827</b>

\* K€ = mille euro



## Séance du 20 février 2019

<b>Garderie</b>	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : Ouverture 7 h 15 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 35 : <b>3.50 € par jour avec maxi 40.00 € mensuel</b>
<b>Cantine</b>	<b>2.35 € pour enfants // 5.30 € pour adultes</b>
<b>Cimetière</b>	Location du caveau : <b>10 €/mois</b> Concession perpétuelle : <b>55 € le m<sup>2</sup></b> Columbarium : 30 ans : <b>550 €</b> 50 ans : <b>700 €</b> Achat d'un caveau 2 places sur la commune déléguée de Thiat (Qté 2) : <b>1800 €</b> (+ montant de la concession)
<b>Groupe électrogène</b>	<b>150 € par jour hors carburant avec caution de 1000 €</b>
<b>Tables en bois et bancs</b>	Location gratuite avec <b>caution de 50 €</b>
<b>Sonorisations</b>	Réservées aux associations avec une <b>caution de 200 €</b> et désignation d'un responsable pour celle de Bussière-Poitevine
<b>Salles polyvalentes</b>	<p><b>1° - Habitants commune</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle Jacques Brel grande salle sans chauffage : <b>155 €</b></li> <li>- Salle Jacques Brel grande salle avec chauffage : <b>185 €</b></li> <li>- Salle Jacques Brel petite salle sans chauffage : <b>50 €</b></li> <li>- Salle Jacques Brel petite salle avec chauffage : <b>70 €</b></li> <li>- Cuisine salle Jacques Brel : <b>80 €</b></li> <li>- Salles Polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat sans chauffage : <b>70 €</b></li> <li>- Salles polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat avec chauffage : <b>100 €</b></li> <li>- Cuisines des salles polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat : <b>30 €</b></li> <li>- Salle d'association de Darnac et ancienne gare de Saint-Barbant sans chauffage : <b>40 €</b></li> <li>- Salle d'association de Darnac et ancienne gare de Saint-Barbant avec chauffage : <b>60 €</b></li> </ul> <p><b>2° - Habitants ou associations hors commune</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle Jacques Brel grande salle sans chauffage : <b>220 €</b></li> <li>- Salle Jacques Brel grande salle avec chauffage : <b>250 €</b></li> <li>- Salle Jacques Brel petite salle sans chauffage : <b>100 €</b></li> <li>- Salle Jacques Brel petite salle avec chauffage : <b>120 €</b></li> <li>- Cuisine/cantine salle Jacques Brel : <b>110 €</b></li> <li>- Salles polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat sans chauffage : <b>105 €</b></li> <li>- Salle polyvalente de Darnac, Saint-Barbant et Thiat avec chauffage : <b>135 €</b></li> <li>- Cuisine des salles polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat : <b>40 €</b></li> </ul> <p><b>3° - Associations de la commune : salles gratuites avec facturation du ménage</b></p> <p><b>4° - Ménage dans tous les cas (20 € de l'heure) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle Jacques Brel : grande salle : 3 heures - cuisine/cantine : 2 heures</li> <li>- Autres salles : 1 heure avec ou sans cuisine</li> <li>- Salles associations : la Croix Saint Jean de Darnac, ancienne gare de Saint-Barbant, et salle association de Thiat : 0 heure</li> </ul> <p><i>Précision est ici faite que, si plusieurs associations utilisent la même salle plusieurs jours en suivant (week-end ou jours fériés) et que les agents communaux ne peuvent pas intervenir entre ces jours pour faire le ménage, les frais seront partagés entre les différentes associations utilisatrices.</i></p> <p><b>5° - Cautions (pour les particuliers uniquement) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salles Jacques Brel et polyvalentes de Darnac, Saint-Barbant et Thiat : <b>400 €</b></li> <li>- Salles d'associations la Croix Saint Jean de Darnac, ancienne gare de Sain-Barbant, et salle association de Thiat : <b>0 €</b></li> </ul>



### Ils nous ont rejoint...

BURDEN Charlotte, Rose - Darnac - née le 18/11/2019 à Saint-Junien  
 DANAIRE GARNIER Calyssie - Bussière-Poitevine - née le 06/06/2019 à Saint-Junien  
 FAURE SAVARY Méлина - Darnac - née le 05/07/2019 à Limoges  
 FORD WALTON Portia - Bussière-Poitevine - née le 23/07/2019 à Saint-Junien  
 HEUZE Nathan, Daniel, Cyrille - Darnac - né le 27/06/2019 à Saint-Junien  
 JIMENEZ Helsinki - Bussière-Poitevine - née le 10/10/2019 à Saint-Junien  
 LARAT KIVITS Chloé, Rose - Bussière-Poitevine - née le 16/08/2019 à Limoges  
 LOMBARD Izaya - Bussière-Poitevine - née le 24/01/2019 à Saint-Junien  
 MICHELET Emma - Bussière-Poitevine - née le 05/07/2019 à Saint-Junien  
 PINAUD GAUCHON Enora, Lyana - Saint-Barbant - née le 15/05/2019 à Saint-Junien

**Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents.**

### Ils se sont unis...

DUPORT Brigitte, Véronique et HAFFRAY Patrice, Bernard, Laurent - Darnac - le 13/04/2019  
 KUBIAK Nathalie et DI FRANCIA Philippe - Bussière-Poitevine - le 24/08/2019  
 FEWELL Jennifer et ST CLAIRE Patrick - Bussière-Poitevine - le 30/08/2019

**Tous nos vœux de bonheur aux mariés.**

### Ils nous ont quitté...

ASTON Roderik, Arthur – Saint-Barbant – le 30/04/2019 à Poitiers  
 AUGAY Bernard – Bussière-Poitevine – le 03/03/2019  
 BERNARD Daniel – Bussière-Poitevine – le 25/11/2019  
 BERNARD Jean Maurice – Saint-Barbant – le 21/03/2019 à Poitiers  
 BRULE Désiré – Thiat – le 02/12/2019 à Magnac-Laval  
 BOMBARD Albert – Bussière-Poitevine – le 03/04/2019  
 BOMBARD née JOUANNEAU Gisèle, Claudine – Saint-Barbant – le 15/05/2019 à Limoges  
 CHAILLON née FERTRE Rose-Marie – Bussière-Poitevine – le 17/02/2019  
 CHASSAT née BOMBARD Anne-Marie – Bussière-Poitevine – le 08/06/2019  
 CLEMSON David, Philippe – Saint-Barbant – le 28/01/2019 à Limoges  
 DUPRE Jean-Louis, Joseph – Saint-Barbant – le 14/07/2019 à Le Dorat  
 FAURIE née BADIÉ Hélène – Bussière-Poitevine – le 24/02/2019  
 FRETILLE née CHASSAT Ginette – Thiat – le 26/05/2019 à Le Dorat  
 GERMANEAU née MERIGOUT Odette – Bussière-Poitevine – le 29/01/2019  
 GUERAUD née GAILLEDROT Edith – Bussière-Poitevine – le 26/01/2019  
 LAMADE née MOREAU Raymonde – Bussière-Poitevine – le 09/08/2019  
 LAVAUD Jean, André, Albert, Marcel – Thiat – le 17/04/2019 à Le Dorat  
 LAVERDINE Daniel – Bussière-Poitevine – le 30/08/2019  
 LE THILY Hubert, Jean-Claude, Guy – Darnac – le 12/01/2019  
 MAGNON Alain – Bussière-Poitevine – le 25/04/2019  
 MARCOUX René – Darnac – le 01/07/2019  
 MARTEL Louis, Marcel, Henri, Auguste – Darnac - le 20/06/2019  
 MORILLON René – Bussière-Poitevine – le 25/02/2019  
 NAMUR Hughes, Albert, Louis, Eudore, Marie – Saint-Barbant – le 12/06/2019 à Limoges  
 PAILLER née CHARRAUD Alice – Thiat – le 23/08/2019 à Le Dorat  
 PEIGNON née FAYOL Aline – Bussière-Poitevine – le 12/07/2019  
 PRINCIPAUD Jean, Camille, Emilien – Thiat – le 28/10/2019 à Montmorillon  
 RANGER née BLANCHARD Jacqueline – Bussière-Poitevine – le 05/04/2019  
 RICHARD DE LA TOUR Antoine, Jean, Marie, Louis, Guillaume – Darnac – le 17/03/2019  
 ROY née DUBOIS Yvette Jeanne – Thiat – le 12/07/2019  
 VAUZELLE Marcel – Bussière-Poitevine – le 07/11/2019  
 VAUZELLE née CLAVAUD Marie – Bussière-Poitevine – le 27/07/2019  
 VILLESANGE née MICHELET Angèle – Saint-Barbant – le 20/02/2019 à Le Dorat  
 WATSON Georges, Henry – Thiat – le 08/07/2019 à Le Dorat

**Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.**

Comme stipulé dans les orientations prioritaires de la charte fondatrice, conformément à l'engagement des élus des communes fondatrices, l'ensemble des projets d'équipement et de travaux d'aménagement ayant fait l'objet d'une approbation par les conseils municipaux sur le territoire des communes déléguées seront réalisés.

Durant l'année 2019 ont été menés à bien les projets ci-après :

## Le gîte de Thiat



Présentant un bâti au fort caractère, l'ancien presbytère de Thiat a été transformé en gîte de grande capacité (groupe de 12 à 14 personnes). Les objectifs du projet étaient de répondre aux critères de classement en catégorie 3 épis au moins au niveau des Gîtes de France, de satisfaire aux normes d'accessibilité pour la partie rez-de-chaussée, de disposer d'équipements fonctionnels et durables avec une décoration contemporaine mettant en valeur le patrimoine.

Après plus d'un an de travaux, ces derniers sont actuellement dans une phase de réalisation finale, les objectifs ont été clairement atteints.

La mise en location est prévue au printemps.

Le montant prévisionnel des travaux était de 308 393 € H.T. (validé à l'unanimité par le conseil

municipal de Thiat le 27 juillet 2018). Suite à la signature d'avenants, à des travaux jugés nécessaires à la mise en location, le montant réel total de l'investissement s'élèvera à 395 641 € H.T.

Le montant total des subvention alloué (DETR, DSIL, Région, Département) est de 240 813 €.

La différence (154 828 €) est financée sur les fonds propres de la commune nouvelle de Val-d'Oire-et-Gartempe, sans emprunt ni concours bancaire pour la TVA dont le montant est de 79 128€.



## La rénovation de l'école du Champ de Foire

Retenue comme un des éléments fondateurs de la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe, l'école du Champ de Foire à Bussière-Poitevine devait aux yeux des élus subir une rénovation.

Le sol parquet reposant sur lambourdes a fait place à un sol béton avec revêtement adapté, tous les plafonds a été refaits pour répondre aux normes coupe-feu requises et isolés, les murs extérieurs ont été isolés et doublés, l'électricité totalement refaite, les accès modifiés (plus d'accès possible par l'avenue de la libération), des sanitaires avec normes PMR destinés aux enseignants ont été créés, le chauffage a été changé, une VMC a été installée.

L'ensemble a été repeint.

Le montant prévisionnel final de l'investissement était fixé à 194 739 € H.T. Conformément à la réglementation suite à une procédure appel d'offres et après négociations, l'investissement total définitif est de 160 006 € H.T.

Le Département par l'intermédiaire des CTD est intervenu à hauteur de 30% et l'État au titre de la DETR à hauteur de 25%.

## Les logements au 1<sup>er</sup> étage de la Médiathèque

Débutés en novembre 2018, les travaux d'aménagement du 1<sup>er</sup> étage de la Médiathèque Ferdinand DUCHENE en 2 logement locatifs sociaux sont terminés. La convention PALULOS communale a été signée avec l'État.

Ces logements sont donc conventionnés à l'APL et soumis à des conditions de ressources PLUS (Prêt à Usage Locatif Social).

Le montant de l'investissement prévu suite à l'appel d'offres a été respecté (124 548 € H.T.), le montant total des subventions (Europe, Région, Département, Certificats Économie d'Énergie) est de 41 209 €.



## La fin des travaux de la rue d'Argancy

La rue d'Argancy dont l'aménagement des trottoirs a été réalisé en 2018 a eu sa chaussée reprofilée par le Département.

Les fosses destinées à recevoir des arbustes ont été plantées par les services techniques, il ne reste que les marquages de l'axe de la chaussée et des passages protégés.

*NB : Malgré les différents rappels, nous constatons que des stationnements sont très fréquemment effectués sur les trottoirs et passages protégés destinés aux piétons. Ces manquements inacceptables et répétés vont obliger la commune à investir dans du mobilier urbain dissuasif.*



## La réfection des trottoirs de la rue Alexandre Lizen



Située dans le prolongement de la rue d'Argancy, débouchant sur la place Adrien Girette dont le projet de rénovation poursuit son cheminement, la réfection des trottoirs de la rue Alexandre Lizen est apparue comme une évidence.

La situation des trottoirs avant travaux faisait apparaître à la fois des déformations importantes, un revêtement dégradé et des largeurs non conformes aux règles d'accessibilité.

Les travaux ont permis de calibrer la chaussée à 4.5 m, les emprises ainsi libérées ont été redistribuées en faveur des trottoirs dont la largeur, pour l'un d'entre eux répond aux normes PMR.

La matérialisation de quelques places de stationnement pour les riverains reste à faire.

La réalisation des travaux prévue pour 50 000 € H.T. a été conclue, suite à une procédure appels d'offres, avec l'entreprise Viabiliser.com de Blanzac pour un montant de 47 017 € H.T.

L'investissement a été entièrement supporté par la commune.

Le reprofilage de la chaussée a été effectué par le Département.  
Restent le marquage des passages protégés et des emplacements de stationnement.

## La mise aux normes de l'étang de Bregères

Pour être en conformité avec la réglementation et réaliser la vidange de L'Étang des Bregères en limitant au mieux le départ des sédiments vers l'Isop, la création d'un bassin de décantation d'une capacité d'environ 950 mètres cubes a été réalisée.

Confiée par la Commune déléguée de Saint Barbant à l'entreprise MOREAU de l'Isle-Jourdain, le montant total de la réalisation (étude et travaux) s'élève à 46 875 € supporté en totalité par les fonds propres de la commune nouvelle.





## Agrandissement du terrain de pétanque de Darnac

L'association de pétanque « la Boule Darnachaude » s'est engagée en championnat départemental où les compétitions se déroulent toute l'année.

Afin de recevoir au mieux les différents clubs, surtout en période hivernale, les membres souhaitaient un agrandissement de la partie couverte du terrain de loisirs et de son local.

La commune a acheté les matériaux, les membres de l'association se sont chargés des travaux (hors électricité).

Bravo à eux pour cette réalisation qui pourra aussi profiter aux autres associations.

Le montant de l'investissement a été de 14 667 € H.T., 6 300 € de subvention ont été versés par le Département, 5 132 € par l'État.



## Mise aux normes de l'installation électrique de l'église de Darnac



Suite à un contrôle des installations électriques à l'église de la commune déléguée de Darnac, des travaux de mise aux normes ont été nécessaires afin d'assurer la sécurité des utilisateurs et du public.

Ainsi un luminaire a été remplacé, des projecteurs leds ont été installés, le tableau de commande a été mis en sécurité.

Le montant total de la dépense a été de 7 697 €, 2 309 € ont été versés par le département, 2 007 € par l'État.

## Station d'épuration de Thiat

En collaboration avec les employés communaux, l'entreprise Graindorge a effectué des travaux de réfection de chaussée de la station d'épuration suite à la dégradation faite par les ragondins.

Une ouverture de tranchée sous la chaussée a été nécessaire afin de changer la canalisation existante.

Coût des travaux : 1 250 € H.T.

## La voirie communale et les chemins ruraux

Le Maire est tenu d'édicter les mesures nécessaires à l'entretien convenable des voies communales, tout en sachant que « Les dépenses d'entretien des voies communales font partie des dépenses obligatoires mise à la charge des communes [...] (Article L 141-8 du code de la voirie routière).

En 2019, 168 601 € ont été consacrés à la réfection des voies communales, 20 000 € de subvention ont été perçus en 2019 et 22 775 € à l'élargissement de celles-ci.

Les travaux de fauchage et de broyage sont effectués en partie par les services techniques.

Les chemins ruraux, qui appartiennent au domaine privé de la commune, sont régis par le Code rural.

Leur entretien est facultatif et ne figure pas parmi les dépenses obligatoires de la commune.

Cependant, outre les récupérations de pierres issues de divers travaux, 8 237 € H.T. de cailloux ont été achetés en 2019 pour les chemins ruraux.

Les services techniques en assurent le broyage et le fauchage.





Pour la première fois, des élections municipales se dérouleront les **dimanches 15 et 22 mars 2020** sur la commune nouvelle de Val-d'Oire-et-Gartempe. Val-d'Oire-et-Gartempe comptant plus de 1000 habitants, le mode de scrutin, totalement différent du scrutin majoritaire plurinominal à 2 tours jusque-là en vigueur dans les quatre communes fondatrices sera pour ces élections municipales **un scrutin proportionnel de liste, à 2 tours, avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête** (art. 260 et suivant du code électoral). Avec un seul bulletin de vote, il sera procédé à : l'élection des conseillers municipaux et à l'élection des délégués à la Communauté de communes.

Exemple de présentation du bulletin de vote :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE	
<b>Commune de Val-d'Oire-et-Gartempe</b>			
Elections municipales de mars 2020			
<b>Liste des candidats au conseil municipal</b>		<b>Liste des candidats au conseil communautaire</b>	
1.	Homme 1	1.	Homme
2.	Femme 1	2.	Femme
3.	Homme 2	3.	Homme
4.	Femme 2	4.	Femme
.....		5.	Homme
23.			

### Les listes

Elles doivent être complètes :

Comporter 23 noms avec autant de femmes que d'hommes avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement pour la liste des candidats au conseil municipal.

Comporter 5 noms (4+1 remplaçant) pris dans la liste des candidats au conseil municipal pour l'élection au Conseil communautaire et respecter les mêmes obligations réglementaires d'alternance que la liste pour les conseillers municipaux.

Bien que non opposable juridiquement la Charte constitutive de la commune nouvelle de Val-d'Oire-et-Gartempe, issue des travaux des élus en place, approuvée par les 4 conseils municipaux et signée par les 4 maires des communes fondatrices stipule aussi que la répartition des sièges devra être proportionnelle à la population des communes fondatrices, soit 11 membres pour Bussière-Poitevine, 5 pour Darnac, 5 pour Saint-Barbant, 2 pour Thiat.

### Le vote

**Il s'agit d'un vote à bulletin secret à listes complètes, sans panachage, sans raturage, sans modification d'ordre.**

Seuls sont pris en compte pour l'attribution des sièges les **suffrages exprimés**. Les bulletins, nuls et blancs ne sont pas retenus.

**Les bulletins pris en compte sont donc ceux comportant les 2 listes complètes, sans noms rayés ou rajoutés et sans modification de l'ordre de présentation. Ce qui exclut le panachage.**

L'élection est acquise au **1<sup>er</sup> tour** si une liste recueille la **majorité absolue** des suffrages exprimés. Si ce n'est pas le cas, il y a un **2<sup>ème</sup> tour**. A l'issue du **2<sup>ème</sup> tour**, c'est la majorité relative qui s'applique.

### L'attribution des sièges

Les sièges sont attribués aux listes qui ont obtenu un nombre total de suffrages au moins égal à 5% des suffrages exprimés, dans l'ordre de présentation de chaque liste.

#### Etape 1 : La Prime Majoritaire

La moitié des sièges est attribuée à la liste qui a obtenu la majorité des suffrages exprimés. Cette moitié est arrondie à l'entier supérieur s'il y a plus de 4 sièges à pourvoir.

#### Etape 2 : La répartition à la représentation proportionnelle

Les sièges restants sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle.

>> Détermination du quotient électoral (QE)

Nombre total de suffrages exprimés **DIVISÉ** Par le nombre de sièges restant à pourvoir

>> Répartition proportionnelle

Suffrages obtenus par chacune des listes **DIVISÉS** Par le nombre de sièges déjà obtenus + 1 siège fictif

#### Etape 3 : La répartition à la plus forte moyenne

A l'issue de la deuxième étape, les sièges restants sont attribués à la répartition à la plus forte moyenne

Suffrages obtenus par chacune des listes **DIVISÉS** Par le nombre de sièges déjà obtenus + 1 siège fictif

## Associations de Bussière-Poitevine

**Comité de la foire aux reproducteurs ovins**  
Foire aux Béliers tous les ans, voyages  
Jean-François MAISONNIER  
05.49.48.24.24

**Médiathèque Ferdinand Duchene**  
Livres, DVD, CD, documentaires, accès internet, WIFI  
Inscription gratuite  
Sylvie BARGEHR 05.55.68.46.99  
yvan.bargehr@orange.fr

**Be Creatif**  
Activités Manuelles (Patchwork, Peinture,  
Tricot, Couture...) Jeudi 10h30-16h  
Maggie BAXTER 05.55.68.21.40

**ACCA**  
Association Communale de Chasse Agréée  
Chasse, Choucroute, Vide Grenier, Moules Frites  
Jérôme AUZANNEAU 06.85.05.73.24  
jerome.auzanneau0891@orange.fr

**AEBP**  
Anciens Elèves de Bussière-Poitevine  
Retrouvailles anciens élèves, soirée Cabaret, voyages  
Bernard RENAUDIE 05.55.31.27.51/06.87.44.61.21  
bernard.renaudie@wanadoo.fr

**Amis de Mothern**  
Liens d'amitié avec Mothern (Alsace)  
André DUBOIS  
mairie.bussiere.poitevine@wanadoo.fr

**A.S.B.P.**  
Association Sportive Bussière à Pied  
Athlétisme 5 à 16 ans (samedi après-midi),  
Jogging (lundi soir et samedi matin)  
Course pédestre annuelle « Les Foulées de BP »  
Marche (mercredi 14h et 1<sup>er</sup> dimanche de  
chaque mois à 9h)  
Jean-Paul CAUZZI 05.55.68.41.87/06.82.20.81.51  
jean-paul.cauzzi@wanadoo.fr

**Association d'Animation Touristique**  
Promotion du tourisme à Bussière-Poitevine,  
randonnée et repas champêtre  
Jacqueline HEBRAS 05.55.68.42.88

**Club de l'âge d'or**  
Jeux et goûters (le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois)  
Sylvie BARGEHR 05.55.68.46.99  
yvan.bargehr@orange.fr

**ARC en Ciel**  
Boutique de Charité 87 (pour Animaux)  
Brocante : mercredis et le 1<sup>er</sup> samedi de  
chaque mois (10h – 17 h)  
Janet ALLFREE  
janet4rainbow@gmail.fr

**Comité de la Foire Ovine**  
Foire à la laine  
Joël DUBOUCHAGE 06.22.07.58.73

**U.S.E.P.**  
(Union Sportive de l'Enseignement du primaire)  
Financement des activités scolaires, Fête de l'école  
Carole SUI-SENG (École : 05.55.68.46.15)

**AAPPMA**  
Association Agréée de Pêche et de Protection  
du Milieu Aquatique  
Pêche, Animation scolaire, concours  
Bernard DESPLOMBINS 06.30.05.75.86

**ACLBP**  
Association Cycliste Limoges Bussière-Poitevine  
Course cycliste  
Bernard PAILLER 05.55.68.45.11  
bernard.pailler0439@orange.fr

**Amicale motocycliste**  
Club de moto et organisation d'un trial  
Marylène SABOTIER 05.55.68.48.04  
marylene.sabotier1@orange.fr

**Anciens Combattants**  
Commémorations  
Jean-Louis RANGER 05.55.68.42.10

**Club de loisirs**  
Cardio (lundi de 19h45 à 20h45)  
Danse pour les enfants (entre 17h et 19h)  
Step (mercredi de 19h à 20h)  
Gym (mercredi de 20h à 21h)  
Marylène SABOTIER 05.55.68.48.04  
marylene.sabotier1@orange.fr

**Chorale Méli-Mélie**  
Chorale le lundi après-midi  
Liliane BAUDOIN 05.55.60.30.45

**Club de Tennis**  
Réservation et clefs au Panier Sympa  
05.55.68.43.73  
Président : André DUBOIS

## Associations de Darnac

### A.C.C.A.

JONQUET Stéphane 06.07.19.99.30

### La Boule Darnachaud

GRAVELAT Christophe 06.08.83.99.15

### Melting Pot

MORRIS Mavis 05.55.68.40.77

mavis.morris@orange.fr

### Comité des Fêtes

TEXIER Jean Louis 06.14.84.23.93

LAVALETTE Damien (vice-président) 07.89.89.14.61

### Les Chênes d'Automne

RICHARD DE LA TOUR Anne 05.55.68.40.16

### Association d'Aménagement Foncier

COURTIOUX Gérard 06.32.03.85.59

## Associations de Saint-Barbant

### Comité des Fêtes

SEGUY Christine 06.66.70.49.87

dominique.seguy87@orange.fr

### Grappe d'Or

VERDONCKE Gérard (vice-président)

07.68.74.78.06

### Société de Pêche

DESPLOMBINS Bernard

06.30.05.75.86

### A.C.C.A.

RICHARD Yves 06.64.15.95.47/09.81.60.52.27

richard.yves@bbox.fr

## Associations de Thiat

### CLUB DES AINÉS

Gisèle FOURNIER 05.55.60.08.50

gis.fournier@free.fr

Christiane LANTIGNIER 05.55.68.49.71

christiane.lantignier@live.fr

### THIAT TONIC

Gymnastique lundi 15h15-16h15 mairie

Yoga mercredi 18h-19h15 mairie

Anne-Marie ALLINE 06.50.65.94.59

anne.marie.alline@gmail.com

### A.C.C.A.

Jean-Pascal ROY

LAVAUD J.P. (secrétaire)

05.55.68.41.47 / 06.72.70.67.19

jeanpaul.lavaud87@orange.fr

### ASSOCIATION DES SENTIERS THIACHONS

Johan BRUGIER / Arnaud BRUGIER

06.03.97.73.68

arnaud.brugier@laposte.net

### ANCIENS COMBATTANTS

Jean-Pierre MASSONNAUD 05.55.60.30.91

### STE PÊCHE THIAT - ORADOUR - AZAT

Roland SALE 05.55.68.24.56

### ASSOCIATION « SPORTIVE ET LOISIRS »

Francis PLAT 05.55.68.43.29

christiane.lantignier@live.fr

### COMITE DE JUMELAGE « LES AMIS DE RIEDESELTZ »

Francis PLAT 05.55.68.43.29

christiane.lantignier@live.fr

### ASSOCIATION « THIAT ÉTOILÉ »

Nicolas COURTIOUX

nicolas@courtiaux.com

### COMITE DES FÊTES

Maxime ARRIAS 07.86.72.47.03

maxime-arrias@outlook.fr



# Les Manifestations

JANVIER 2020

<b>Samedi 04</b>	Vœux municipalité de Thiat
<b>Vendredi 10</b>	Vœux municipalité de Darnac
<b>Samedi 11</b>	> Loto de l'Association Sportive Bussière à Pied (A.S.B.P.) > Vœux Municipalité de Saint-Barbant > Loto A.P.P.M.A. de Thiat
<b>Mercredi 22</b>	Vœux de la Municipalité de Bussière-Poitevine
<b>Dimanche 26</b>	Théâtre « Deux pruneaux dans le bocal »

FÉVRIER 2020

<b>Dimanche 02</b>	> Forum sportif par l'U.S.E.P. (écoles) > Belote du Comité de Jumelage « Les Amis de Riedseltz » de Thiat
<b>Dimanche 09</b>	Repas de la Municipalité à Thiat
<b>Samedi 15</b>	Loto du Comité des Fêtes de Saint-Barbant (à Bussière-Poitevine)
<b>Dimanche 16</b>	A.G. et repas « les Chênes d'Automne » à Darnac
<b>Samedi 22</b>	> Loto des Ecoles De Bussière-Poitevine > Couscous de Thiat Tonic
<b>Vendredi 28</b>	Assemblée Générale du Crédit Agricole à Bussière-Poitevine
<b>Samedi 29</b>	Spectacle Jean Ferrat de l'A.S.B.P. (Foulées)

MARS 2020

<b>Jeudi 05</b>	Assemblée Générale des Anciens Combattants Nord Haute-Vienne
<b>Samedi 07</b>	> Loto de l'Association Cycliste Limoges Bussière-Poitevine > Pièce de Bœuf du Comité des Fêtes de Darnac
<b>Samedi 14</b>	Loto de l'A.C.C.A. (chasseurs) de Bussière-Poitevine
<b>Dimanche 15</b>	<b>1<sup>er</sup> tour des Municipales</b>
<b>Dimanche 22</b>	Foulées de Bussière de l'A.S.B.P. <b>2<sup>ème</sup> tour des Municipales</b>
<b>Samedi 28</b>	Bourguignon du Comité des Fêtes de Thiat
<b>Dimanche 29</b>	Loto des Ecoles

AVRIL 2020

<b>Samedi 04</b>	Banquet de la Chasse à Saint-Barbant
<b>Dimanche 19</b>	Loto du Comité de Jumelage de Thiat à Saint-Sornin-la-Marche
<b>Dimanche 26</b>	Loto de l'A.P.P.M.A.(pêcheurs) de Bussière-Poitevine

MAI 2020

<b>Vendredi 01</b>	Kermesse des Chênes d'Automne à Darnac
<b>Samedi 02</b>	Loto de l'Association Sportive Bussière à Pied (A.S.B.P.)
<b>Vendredi 08</b>	Repas des Anciens Combattants à Darnac
<b>Dimanche 10</b>	Loto de la Maison des Cinq à Bussière-Poitevine
<b>Samedi 23</b>	Loto du Club des Loisirs de Bussière-Poitevine
<b>Vendredi 29</b>	Assemblée Générale A.C.C.A. Saint-Barbant

JUIN 2020

<b>Vendredi 12</b>	Assemblée Générale Club de Loisirs de Bussière-Poitevine
<b>Samedi 20</b>	Gala de danse du Club de Loisirs de Bussière-Poitevine
<b>Mercredi 24</b>	Foire à la Laine
<b>Vendredi 26</b>	Fête de l'école à Bussière-Poitevine
<b>Samedi 27</b>	> Fête de la Saint Jean à Darnac > Ball Trap de l'A.C.C.A. de Darnac
<b>Dimanche 28</b>	Ball Trap de l'A.C.C.A. de Darnac



## JUILLET 2020

<b>Dimanche 05</b>	Jeux extérieurs intervillages à Mouterre
<b>Samedi 11</b>	> Fête de l'Étang des Bregères à Saint-Barbant (Comité des Fêtes) > Fête de l'Été à Thiat
<b>Dimanche 14</b>	Concours de Pêche pour enfants à Bussière-Poitevine (pas de feu !)
<b>Samedi 18</b>	> Foire aux Béliers à Bussière par le Comité reproducteurs ovins > Fête de l'Été à Darnac > Concours de pêche de Thiat à Oradour
<b>Dimanche 19</b>	Journée nature de l'Ass. d'Animation Touristique de Bussière-Poitevine

## AOÛT 2020

<b>Sam 01 // Dim 02</b>	Ball Trap de l'A.C.C.A. de Saint-Barbant
<b>Samedi 22</b>	Nuit des Étoiles à Thiat
<b>Dimanche 23</b>	Vide grenier à Thiat
<b>Dimanche 30</b>	Vide Grenier et Moules Frites par l'A.C.C.A. de Bussière-Poitevine

## SEPTEMBRE 2020

<b>Samedi 05</b>	Loto du Club de Loisirs
<b>Samedi 12</b>	Loto de l'A.C.C.A. de Saint-Barbant à Bussière-Poitevine
<b>Samedi 19</b>	Loto de l'A.P.P.M.A. de Bussière-Poitevine
<b>Dimanche 20</b>	Course Cycliste de l'A.C.L.B.P. à Bussière-Poitevine
<b>Dimanche 27</b>	Loto des Chênes d'Automne de Darnac

## OCTOBRE 2020

<b>Sam 17 ou Dim 18</b>	Soirée Cabaret des Anciens Élèves de Bussière-Poitevine
<b>Samedi 24</b>	Choucroute du Comité des Fêtes de Thiat
<b>Dimanche 25</b>	Thé dansant des Chênes d'Automne de Darnac
<b>Jeudi 29</b>	Assemblée Générale de Be Creatif
<b>Samedi 31</b>	Loto de l'A.S.B.P.

## NOVEMBRE 2020

<b>Samedi 07</b>	> Saint Hubert de l'A.C.C.A. de Darnac > Moules Frites du Comité des Fêtes de Saint-Barbant
<b>Dimanche 08</b>	Marché artisanal à Thiat
<b>Dimanche 15</b>	> Repas de la Municipalité de Saint-Barbant > Repas de la Municipalité de Darnac
<b>Vendredi 20</b>	Marché de Noël à Bussière-Poitevine

## DÉCEMBRE 2020

<b>Samedi 05</b>	Bourguignon du comité des Fêtes de Darnac
<b>Dimanche 06</b>	Repas de la Municipalité de Bussière-Poitevine
<b>Samedi 12</b>	Choucroute de l'A.C.C.A. de Bussière-Poitevine
<b>Samedi 19</b>	Arbre de Noël des Enfants du Comité des Fêtes à Thiat

## Artistiques

**ANDRÉ Claude** / VERRE EN FUSION  
8, Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.76.32.73  
claude@claudeandreglass.com

**ANDRÉ Hélien** / VERRE AU CHALUMEAU  
8, Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.76.32.73  
info@enchantedcobwebs.com

**BONNET Nicole** / ARTISANAT DU CUIR  
2, La Barre du Mas Vignan BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.49.09

**LAGERWEIJ Jan & Teuni**  
SAVON AU LAIT DE CHÈVRES - TABLEAUX  
Le Mas Pochaud BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.52.98.97.73  
lemaspochaud@gmail.com

**LIZOT Betty** / ARTISTE PEINTRE  
Le Puy Catelin / SAINT-BARBANT  
05.87.37.92.50  
betty.lizot@laposte.net

**MAISONNIER Jean-Luc**  
PEINTURE SUR TOILE, PORTRAITS  
35, Rue Henri Jourdain BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.59.41.55.27  
jeanlucmaisonnier@gmail.com

**SONIGO Renato** / MAGICIEN  
27, Rue Henri Jourdain BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.41.31  
renatomagicien@hotmail.com

**TRICAUD Daniel** / TOURNEUR D'OBJET EN BOIS  
10, Chez Lathus Bas BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.58.10.17.78

**VEITCH Harry** / LE PALAIS DU ROCK  
107, Avenue de la Libération BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.30.11.74.33  
harry@route66hotel.com



## Immobilier

**BRIE Elina** / CONSEILLÈRE IMMOBILIÈRE  
Iadfrance  
12 Chez Mazereau BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.74.52.93.50  
elina.brie@iadfrance.fr



**COLE Kevin** / CONSEILLER IMMOBILIER LEGGETT  
31 chez Lathus Bas BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.02.36.36.56  
kevin.cole@leggett.fr

## Alimentation

### Réseau bienvenue à la ferme

**BARDEAU Yannick** / « La Petite Vache Rouge »  
Vente directe de viande limousine de plein air  
Le Chiron / THIAT  
05.55.68.45.25 / 06.42.59.55.80  
yannick.bardeau@orange.fr

### LES CAVES DE PURCY

Vins, Champagne, Cubis, Paniers Garnis, Miel, Foie gras  
Le Bourg / DARNAC  
05.55.60.31.09 / 06.82.73.27.37

### LAMY Jocelyne / MARAICHAGE

« Le Potager de Boissonnet »  
7, Chez Boissonnet BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.52.07.75.23

### GUITTENY Antoine / PAIN AU LEVAIN BIO

5, Les Champs BUSSIÈRE-POITEVINE  
07.85.50.83.74  
lafermedeschamps@laposte.net

### MOULIN DE BRAM / Minoterie LAVAUD

Farine boulangère et nourriture volaille  
Moulin de Bram THIAT  
05.55.68.41.72 / 06.72.70.67.19



**MONTY BUTCHER** / Produits Artisanaux Ecossois :  
Bœuf, Agneau, Porc élevés sur place  
chez Durand SAINT-BARBANT  
09.65.10.28.06 / 06.84.42.68.89

### RATEAUD Jean-Michel / BOUCHERIE - CHARCUTERIE

12, Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.42.69 / 06.68.58.74.38

### RIGAUD Sylvie & Marc

ALIMENTATION PANIER SYMPA / Dépôt Pressing  
13, Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.43.73

### Réseau bienvenue à la ferme

#### ROSSI Florence

Fromage de Brebis lait cru, yaourts, fromages blancs  
1, le Grand Chemin BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.79.11.96.25  
brebilierzinzin@orange.fr

### TEXIER Arnaud / BOULANGERIE - PÂTISSERIE

78, Avenue de La Libération BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.87.77.95.78

## Animaux

**ALLEN Susan** / Produits alimentaires pour chevaux  
1, La Caline BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.76.38.04 / susanallen.333@gmail.com

**CHEZ ARFFA** / Nourriture naturelle pour chiens  
THIAT / 05.55.60.47.20

**DOGGY Holidays** / Pension et hydrothérapie pour animaux de compagnie  
Le Chêne Vert THIAT  
05.55.60.27.79

**LIMOUSIN DOG TRAINING** / Éducation Canine  
31, rue d'Argancy BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.67.56 / 06.04.47.35.19

**SAUMONT Mathilde**  
Élevage du Lin / Élevage de poneys de sports  
La Touche THIAT  
05.55.68.41.89



## Bâtiment

**A.L.D.** / Plombier Chauffagiste / 7jours sur 7  
Le Bourg / SAINT-BARBANT / 05.55.47.62.79  
06.78.64.64.12  
viennedpanneur@yahoo.fr

**AUGRY Sébastien**  
TRAVAUX DE PEINTURE - PAPIER PEINT  
2 bis, La Fétilière BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.43.73.22.25  
sebastien.augry70@orange.fr

**AUZANNEAU Jérôme** / MAÇONNERIE GÉNÉRALE  
1, Chez Lathus Haut BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.33.71  
jerome.auzanneau0891@orange.fr

**AYTON Georgia** / PLÂTRERIE - RÉNOVATION  
24, Le Bouchage BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.11.16.92.96

**CHARLESWORTH Howard** / RCC 87  
MAÇONNERIE GÉNÉRALE  
3, Maison Rouge BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.60.23.70 / 06.85.43.13.58  
rcc87@live.fr

**CHAUMEIL Jean Luc** / ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT  
3, La Palinière BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.75.95.59.08 / 05.55.68.49.48  
www.chaumeil-tp.com

**CHEVALIER Fabrice** / MENUISERIE  
3, Rue Eugène Gailledrat BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.23.29.77.40  
fabrice.chevalier7@orange.fr

**COOPER Alan** / PLÂTRERIE - CARRELAGE  
44, Le Bouchage BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.37.71.20.57  
cooperalan@hotmail.co.uk

**CORKILL Callin John** / INSTALLATION ÉLECTRIQUE  
Le Breuil THIAT  
05.55.60.48.63 / 06.79.66.38.22  
john.corkillcallin@gmail.com

**CURTO Antoine** / BÂTIMENTS, TRAVAUX PUBLICS  
59, Rue Henri Jourdain BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.24.69.22.51  
a.curto@sfr.fr

**DESROCHES Brigitte**  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CADEAUX  
55, Avenue de la Libération BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.40.90 / 07.89.46.00.22

**DUPONT Christian** / PEINTURE  
26, Villeneuve BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.60.07.66

**GRAVELAT Christophe** / TRAVAUX DE COUVERTURE  
5 Villars DARNAC  
06.08.83.99.15

**LEBLANC Stéphane** / SVL BÂTIMENT GÉNÉRAL  
12, Val de Chaume BUSSIÈRE-POITEVINE  
07.78.52.70.06  
svleblanc@sfr.fr

**MARCHADIER Patrick**  
RÉPARATION ET INSTALLATION DE MACHINES AGRICOLES  
Route d'Asnières SAINT-BARBANT  
05.55.60.40.30

**MARSAUDON Joël** / TRAVAUX DE PEINTURE  
La Grange Chatain SAINT-BARBANT  
05.55.68.44.43

**MENARD Sébastien**  
MAÇONNERIE, ENTRETIEN PARCS & JARDINS  
4 Luchapt DARNAC  
06.43.41.30.29

**MIGNON** / PLOMBIER, CHAUFFAGISTE  
Saint Germain THIAT  
06.01.22.47.16  
eurl.mignon@gmail.com

**NICOLAS Jean Pierre** / MAÇONNERIE GÉNÉRALE  
Chez Rasleau THIAT  
05.49.91.13.30 / 06.83.52.33.03  
jeanpierre-nicolas@orange.fr

**PHILLIPSON Peter** / MENUISIER  
DARNAC  
06.08.23.74.91

**SALLET Emmanuel** / ARTISAN Neuf & Rénovation  
Le Poumaret BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.81.05.78.60

**SCHUSTER-LAMMAS** / GÉNÉRAL BUILDING SERVICE  
MAÇONNERIE  
Le Chêne Vert THIAT  
05.55.60.27.79  
seanlammas@yahoo.co.uk

**WATERHOUSE Peter** / MULTISERVICES  
La Reu BUSSIÈRE-POITEVINE  
07.81.06.12.70



## Banques - Assurances

**CREDIT AGRICOLE / BANQUE ASSURANCES**  
69, Avenue de la Libération BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.87.59.05.65

**LAUNAY Nicolas / ASSURANCE ALLIANZ**  
96, Avenue de la Libération BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.43.09

**LA POSTE** / Distribution courrier, banque  
Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.40.74



## Bar - Restauration

**DOSSARD Marlène / CAFÉ RESTAURANT DE LA POSTE**  
27, Rue d'Argancy BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.76.31.67

**SIMPSON Andrew / BAR RESTAURANT « La Parissian »**  
4, Place Saint Maurice / BUSSIÈRE-POITEVINE  
05 87 37 92 17 / 06 85 53 51 85  
asimmo@msn.com

**ETIENNE Michèle / CAFÉ DES SPORTS, PRESSE**  
7, Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.44.41

**TAMBOUR CASSÉ (le) / BAR RESTAURANT**  
8 Place saint Jean / DARNAC / 09.66.80.32.41  
www.tambourcasse.fr

**O REPAIRE DES ARTISTES / RESTAURANT ET CABARET**  
11, le Repaire BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.87.59.22.91



**VALENTIN Valérie / LE HANGAR 87 / PIZZERIA, SNACK**  
12, Val de Chaume BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.32.30.96.71  
valentinvalerie8@gmail.com

## Brocante - Discount

**ÉCO-ENTREPÔT / MAGASIN DISCOUNT**  
13, Le Repaire BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.74.73  
eco.entrepot@orange.fr

**UNDERHILL Sarah / BROCANTE DÉPÔT VENTE**  
46, Rue d'Argancy BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.81.40.83.94

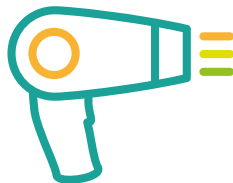


## Coiffeuses

**CAPPILLAIR 87 / Schroeder Cathy**  
Perruques, coiffeuse à domicile  
2 Enveau DARNAC  
06.46.45.18.09

**LASSALE Catherine / COIFFURE salon et domicile**  
3, Le Fétilière BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.60.06.05

**JONQUET Léa / LES CISEAUX DE LÉA**  
Coiffure à Domicile  
17 Enveau DARNAC  
06.47.67.75.52  
lesciseaux.deleajonquet@gmail.com



**SCOTT Ian / Coiffeur**  
Chez Boutique / SAINT-BARBANT  
06.33.72.28.24

**SURENAUD Christelle**  
COIFFURE salon et domicile / SOINS ESTHÉTIQUES  
6, Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.91.55

## Commerce de Bois

**CARREFOUR DU BOIS / Commerce de Bois et de Matériaux de Construction**  
15, route de Limoges THIAT  
05.55.68.42.71

**RIVAUD Fabrice / SCIERIE DÉCOUPE DU BOIS**  
1 rue Léopold Bourdin BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.60.31.98





## Fleuriste

**IZÉO FLEURS** / CHARPENTIER Frédérique / Fleuriste  
Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.37.37.08.59 / 06.37.87.08.59



## Garagiste / Station Essence / Mécaniciens

**DUPLACIEUX Père et Fils** / GARAGE STATION SERVICE  
23, Beaulieu BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.45.90

**NIGHTINGALE Chris** / MÉCANICIEN VÉLOS  
68, Avenue de la Libération BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.33.32.71.55



**GIROD Philippe** / GARAGE STATION SERVICE  
120, Avenue de La Libération BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.40.81

## Industrie

**FRECHIN TRAITEMENTS ET REVÊTEMENTS DES MÉTAUX**  
Moulin de Chaumont / DARNAC  
05.55.68.41.24



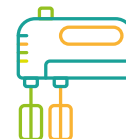
## Informatique

**SAS Tutti Quanti.com** / **BEC José**  
DIAGNOSTIC INTERNET ET TÉLÉPHONIE  
14 Place Adrien Girette BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.87.07.00.68



## Quincaillerie

**THIMONNIER (SA)** / QUINCAILLERIE / MATÉRIAUX / ALIMENTS BÉTAIL / ÉLECTROMÉNAGER  
2, Place du Champ de Foire BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.47.08



## Santé

**MAISON DE SANTÉ BUSSIÈRE-POITEVINE**  
**DOCTEUR** André DUBOIS  
**INFIRMIÈRES** LABROUSSE Maryline—BENVENISTE Karine

**INFIRMIÈRE A.S.A.L.E.E.** (Action de Santé Libérale En Équipe)  
Marie Laure SAVARY  
05.55.76.16.30 / 07.55.62.61.75



**PÉDICURE / PODOLOGUE**  
STEU-BLONDIAUX Carole  
06.03.31.12.65

**PHARMACIE BUSSIÈRE-POITEVINE**  
Madame DE MONTBRON  
05.55.68.41.79

## Sport / Bien-Être

**FORD Saski** / **SPORT & BIEN-ÊTRE**  
3, Place St Maurice BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.08.49.43.20  
saski@limelightretreat.com



**VETOIS Marie Thérèse** « Détente Energie » MASSAGEAMMA  
8, La Barre du Mas Vignan BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.72.23.83.20  
amma.detentenergie@yahoo.fr

## Travaux Agricoles

**BERNARD Jean-Luc** / ÉLAGAGE - TRAVAUX AGRICOLES  
5, Chez Lathus BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.34.33.27.01

**COURTOIS Thierry** / ENTRETIEN PARCS & JARDINS  
2, Chez Nadaud BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.87.03.78.62

**DEMOUSSEAU Damien** / Tontes de moutons, curage  
de fumier, prestations de services et autres travaux  
agricoles  
6 rue Baumard BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.59.62.86.23

**GAUTHIER Patrice** / ENTRETIEN PARCS&JARDINS :  
Presta Services  
21-23, Champagnac BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.19.87.22.31  
presta.services@sfr.fr

**GRENIER Roger** / ENTRETIEN PARCS & JARDINS  
14, Le Poumaret BUSSIÈRE-POITEVINE  
06.86.78.40.73

**PIGNOUX Alexandre** / Paysagiste, bois de chauffage  
THIAT  
06.79.47.88.46 / 05.55.76.43.92

**POURSAT Romain** - VAUZELLE Flavien / SARL Vauzelle  
ÉLAGAGE, ENTRETIEN DES HAIES  
Montmerle SAINT-BARBANT 06.10.11.01.20

**SERRIER David** / PAYSAGISTE  
51 rue Principale THIAT  
05.55.76.25.09 / 06.18.32.90.30



## Transports / Ambulances

**MARTIN Florence et Gilles**  
AMBULANCE TAXI POMPES FUNÈBRES  
16, Rue Baumard BUSSIÈRE-POITEVINE  
05.55.68.49.79  
ambulancemartinsarl@wanadoo.fr



**MOREAU et FILS** / TRANSPORTS URBAINS ET  
RÉGIONAUX DE VOYAGEURS  
Le Bourg THIAT  
05.55.68.49.72



**TRANSPORT DUPORT** / TRANSPORTS ROUTIERS  
8, les Courtieux DARNAC  
06.80.17.47.16



NOM	TYPE	ADRESSE	TÉLÉPHONE	E-MAIL
BAKER Lise et Paul	Chambre d'hôtes, salon thé	96, Av. de la Libération Bussière-Poitevine	05.44.25.59.70 07.67.51.07.27	liz@servicecall.co.uk
PRINCE Chris	Chambre d'hôtes : « Motobreaks »	2, Chez Paulet Bussière-Poitevine	05.55.60.76.93 06.04.43.19.20	motobreaks@gmail.com
DAVEY Caroline	Gîte La Grange (7p)	Les Bregères Saint-Barbant	05.55.68.04.88	daveyfishers@hotmail.co.uk
DAVEY Caroline	Gîte La maison de Ferme (7p)	Les Bregères Saint-Barbant	05.55.68.04.88	daveyfishers@hotmail.co.uk
DAVIS Yvonne & PERRY Mark	Gîte Le Lac des Demoiselles (3p)	8, Chez Gouillard Bussière-Poitevine	05.19.23.00.05	marknvonny@gmail.com <b>d'avril à octobre</b>
DOYLE David CRAWFORD Rolt	Chambre d'hôtes (4p)	6, Boismeunier Darnac	07.86.51.77.56 07.86.70.43.76	andy-doyle@hotmail.co.uk
HORWOOD Sandra	Gîte Villard (4p)	1, Chez Drouillaud Darnac	05.55.76.24.22 07.81.15.01.03	gitevillarddamac@gmail.com
LASANCE Diane	Gîte (8p) et chambre d'hôtes (5p)	2, La Gimbretière Bussière-Poitevine	06.45.27.68.33 05.55.60.79.18	lasancmt@gmail.com diane.lasance@gmail.com
PAVITT Jenny SIMPSON Andrew	Chambre d'hôtes, bar, restaurant « La Parissian »	4, Place Saint Maurice Bussière-Poitevine	05.87.37.92.17 06.85.53.51.85	asimmo@msn.com
PINET Jean	Gîte (4p)	61, Av. de la Libération Bussière-Poitevine	06.36.56.37.10	rajapil92@gmail.com <b>de juin à octobre</b>
BRUNET Pierre et Mireille	Gîte de France	Chemin des Cerisiers Darnac	02.54.43.33.95 06.13.96.45.62	
RUSTILL Sue	Chambre d'hôtes (5p) « Chez Cerise »	106, Av. de la Libération Bussière-Poitevine	05.55.60.86.06	
TURPIN Dawn	Chambre d'hôtes (2p) « Cœur et Lavandes »	32, Rue Henri Jourdain Bussière-Poitevine	05.55.60.40.21	yabbath.dt@gmail.com
VEITCH Kevin	« Route 66 » (15p)	107, Av. de la Libération Bussière-Poitevine	06.30.11.74.33	harry@route66hotel.com <b>d'avril à octobre</b>
WILLIAMS Robert	Chambre hôtes La Forgerie (6p)	4, Périaud Bussière-Poitevine	05.55.68.39.57 07.69.38.67.50	laforgeriebedandbreakfast@gmail.com
WILLS Cathy	Gîte La maison Mignonne (4p) Chez Yurt (6p)	2 et 6, Peytaud Haut Bussière-Poitevine	05.55.60.70.58 07.81.25.55.30	www.lamaisonmignonne.com cathy.wills31@gmail.com <b>Yourte d'avril à octobre</b>
WOLTHUIS Mathijs	Chambre d'hôtes Le Dragon (2p) Le Marronnier (2p)	2, Les Buis Bussière-Poitevine	06.43.17.74.59 05.87.37.90.50	
BOOTH Janette	Tiny Acorns	5, Chez Rocher	05.44.25.48.42	janette_55@hotmail.com
SADLER Anthony	Meublé de Tourisme	Le Patural Theix Damac	05.55.60.22.95	
LELOUP Catherine et Jean Michel		La Lande Saint-Barbant	05.55.68.47.46	
STEVENSON H		La Vignère Saint-Barbant	05.55.60.27.21	
RATEAUD Jean Michel		Saint-Barbant		
Val-d'Oire-et-Gartempe	Gîte grande capacité (14p)	Le Bourg Thiat		
DEJONG Bouwe	Gîte (15p)	Moulin de Chez Joyeux Thiat	05.55.47.36.61	info@tessaseverijns.com



## L'ASSOCIATION D'ANIMATION TOURISTIQUE

L'Association d'Animation Touristique a pour but de promouvoir l'attrait touristique de la commune et de ses environs. Très active, ses activités sont multiples avec principalement la tenue pendant la période estivale d'un point d'information sur l'aire de loisirs et de camping-cars de Bussière-Poitevine, l'organisation d'une journée « Nature et Randonnée » ainsi que celle d'un Marché de Noël.



### Fréquentation saison touristique au local de l'Aire de Loisirs

Ouvert tous les matins de juillet et août sur l'aire de loisirs et camping-cars, le point d'information et de distribution de cartes touristiques et autres dépliant tenu par l'AAT, a permis de recenser la fréquentation suivante :

- > Du 2 au 31 Juillet : 45 personnes dont 4 d'origine Britannique ;
- > Du 2 au 24 Août : 40 personnes dont 4 d'origine Britannique et 2 Belges.

Les principales demandes sont : le patrimoine, les festivités, les visites et les sentiers pédestres. Quant aux camping-caristes, ils ne tarissent pas d'éloges sur l'Aire de

Loisirs : son calme et son joli cadre et le charme de notre village !  
Et beaucoup sont agréablement surpris d'y retrouver tous les commerces.

### Journée « Nature et Randonnée »

Le dimanche 21 juillet a eu lieu la journée « Nature et Randonnée » de l'association d'Animation Touristique ». Vers 9h30, une cinquantaine de marcheurs sont partis sur les 11 km du sentier des Moulins.

Après une pause ravitaillement près du Pont de Vauzelle, direction le Moulin Ponty où là vers midi, un agréable pique-nique les attendait, au bord de la Gartempe.

Les non-randonneurs nous ayant rejoint, nous nous sommes retrouvés à presque une centaine de convives sur ce joli site ombragé où nous sommes fort bien accueillis tous les ans.



Dans l'après-midi, ce fut baignade pour les enfants surtout, plage, bronzage et pétanque sur le sable pour les autres, jeux de cartes pour les moins sportifs en attendant le « migé » de 18h et le barbecue du soir :

45 personnes étaient encore présentes pour le dîner grillades. C'est l'arrivée de la nuit qui donne le signal de la séparation. Tous les participants nous aident au rangement. Qu'ils en soient ici tous remerciés ainsi que le personnel municipal qui met à notre disposition tout le matériel indispensable pour la réussite de cette journée.

### Marché de Noël du 22 novembre 2019

Il était organisé jusque-là par l'association des commerçants. Celle-ci ayant été dissoute dans l'année, nous avons pris le relais afin que cette belle initiative de leur part, perdure. Avec une partie de leurs membres restants, entrés dans notre association depuis, nous avons œuvré pour vous présenter des stands de qualité, très variés afin de vous faire apprécier tout le savoir-faire de ces artisans et de ces commerçants 35 ont répondu à notre invitation. Ce fût une belle soirée animée par un accordéoniste et agrémentée du passage du Père Noël qui a distribué les papillotes à profusion. Les enfants étaient sous le charme ! Et chacun a pu se restaurer sur place soit avec notre barbecue ou avec les délicieux produits de nos hôtes.



La Présidente  
Jacqueline HEBRAS

## ASSOCIATION CYCLISTE LIMOGES BUSSIÈRE-POITEVINE (A.C.L.B.P.)

Créée en 1966 par M. Alfred PETIT aidé de M. GAILLED RAT et de M. LALUE ce club cycliste s'est nommé ASSOCIATION CYCLISTE BUSSIÈRE-POITEVINE.

Puis en 1976, suite à la venue de nombreux compétiteurs de Limoges son nom est devenu : ASSOCIATION CYCLISTE LIMOGES BUSSIÈRE-POITEVINE.

À cette époque, le Club devient un grand Club avec des coureurs de grand renom dont chacun de nous se souvient tels que Frédéric BRUN qui devint au bout de 2 ans professionnel et participa pendant 13 ans au TOUR DE FRANCE mais aussi DUPUYTREN, COURTEIX, NICOLAS, GUITARD (ex.pro.), SAMY(ex.pro) et les excellents locaux : BRUNETTAS ou FABRO et bien d'autres non moins renommés.



Avec tous ces champions, l'A.C.L.B.P. tint le haut du pavé en LIMOUSIN, il en fut d'ailleurs le meilleur Club. Les couleurs de Bussière-Poitevine ont brillé dans toute la FRANCE. De nos jours nous sommes plus modestes mais nos coureurs sont toujours pleins d'envies et de victoires et au cours des saisons qui se suivent nous gratifient de bons résultats.

Vive BUSSIÈRE-POITEVINE et l'A.C.L.B.P.



## ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE BUSSIÈRE-POITEVINE (AEBP 87 Limousin)

L'AEBP 87 Limousin regroupe tous les anciens élèves, filles et garçons, de l'école et les amis de Bussière-Poitevine, sans condition d'âge...

Mais aussi est ouverte aux habitants de la nouvelle entité « Val d'Oire-et-Gartempe »...  
Chaque année l'AEBP organise une escapade et un repas dansant ou un cabaret, avec un tarif préférentiel pour ses membres...



Renseignements : 06 87 44 61 21 - 06 83 20 62 74



### L'ASBP

#### Association Sportive Bussière à Pied

L'ASBP (Association Sportive Bussière à Pied) organise cette année les 30èmes Foulées de Bussière-Poitevine. Au programme, le matin épreuves de course à pied sur 2 parcours 10 et 20 km, ainsi qu'une randonnée pédestre de 11 km. La remise des prix aura lieu en fin de matinée et un voyage pour participer au marathon de New-York sera tiré au sort parmi les coureurs des 10 et 20 km. Ensuite, un repas sera donné à la salle polyvalente.

L'après-midi, un bal populaire aura lieu sous un chapiteau à l'aire de loisirs.

Les courses enfants auront lieu à 15h30. La journée sera clôturée par un feu d'artifice offert par la municipalité.

Toutes ces festivités sont ouvertes à tous, l'ASBP sera heureuse de vous accueillir pour cette journée festive et conviviale.

L'ASBP propose des activités pour tous les âges et tous les niveaux :

- Section Athlétisme : enfants et ados le samedi de 14h30 à 16h30 à Bellac, départ du stade de Bussière-Poitevine à 14h
- Section Running : le lundi à 19h et le samedi à 8h, rendez-vous à l'Aire de Loisirs de Bussière-Poitevine
- Section Marche : le mercredi après-midi

### Contact :

Athlétisme et Running : Jean-Paul Cauzzi – tél : 06.82.20.81.51

Marche : Marthé MALEJAC – tél : 06.83.31.68.33

## ASSOCIATION BE CREATIF

L'Association a pour objet de développer l'esprit créatif, favoriser l'épanouissement de toutes les formes d'expressions manuelles et culturelles. Elle se veut ouverte à tous, permettant à chacun de s'y épanouir quelque soit ses talents. L'association commercialisera ses créations afin de pouvoir acheter du matériel (tissu, laine, pinceaux, peinture etc...). C'est pour cette raison que vous avez pu nous rencontrer au Marché de Noël à Bussière-Poitevine.

Nous nous retrouvons tous les jeudis de 10h30 à 16h00 à la salle Jacques Brel.  
N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Maggie BAXTER



## USEP BUSSIÈRE-POITEVINE

### Union Sportive de l'Enseignement du Primaire

L'USEP est une association entre enseignants et parents d'élèves qui organise des manifestations pour récolter de l'argent afin de financer des sorties scolaires ou du petit matériel de jeu pour les élèves de l'école. Ainsi, chaque année, grâce aux lotos, au marché de Noël, à la fête de fin d'année, l'USEP finance en grande partie les voyages scolaires, les sorties au cinéma, au théâtre etc...

Cette association crée un lien fort entre école et familles et donne une image de cohésion très importante aux enfants.

La Présidente, Carole SUI-SENG

## CLUB DES LOISIRS DE BUSSIÈRE-POITEVINE

Le club propose des activités pour les grands et les enfants, « de 3 à 77 ans », des activités physiques et de détente encadrées par des professionnelles qualifiées ; Gym avec Corinne le mercredi soir ; Cardio et Step avec Pascale les lundis et mercredis soirs.

Pascale encadre aussi l'activité danse pour les enfants à partir de 3 ans le mercredi après-midi et présente son gala de clôture en fin d'année : en 2020 il aura lieu le samedi 20 juin.



Tous les cours sont mixtes et se déroulent dans la salle Jacques Brel de Bussière-Poitevine.

Pour tout renseignement (horaires, adhésions etc...) marylene.sabotier1@orange.fr

**La Présidente**

**Marylène SABOTIER**



## Les Amis de Mothern

En Septembre 1939, les communes alsaciennes proches de la frontière sont évacuées. La commune de Bussière-Poitevine accueille les habitants de Mothern (67). Au fil des années, des liens se sont créés et des visites en Alsace et en Limousin ont été organisées.

En mai 2019, nos amis sont venus pour un bref séjour. Malgré un programme d'activité intense, chacun a pu échanger souvenirs et anecdotes... Le clou de ce séjour a été un spectacle vivant retraçant les conditions du départ et du retour de nos amis alsaciens dans leurs foyers...

Un séjour court mais riche d'émotions... À bientôt !

Notre association se charge d'entretenir les liens qui unissent Mothern et Bussière-Poitevine.

**Le Président  
André DUBOIS**

## CLUB MOTO DE BUSSIÈRE-POITEVINE

Après avoir organisé pendant des années des épreuves de compétition Trial, le club s'est spécialisé dans l'arbitrage des compétitions motocyclistes tout terrain (Trial - Enduro - Cross). L'équipe se déplace régulièrement sur les courses de championnat de ligue Nouvelle Aquitaine et de championnat de France de Trial.

Tél : 06.87.24.24.56





## COMITÉ DES FÊTES DE DARNAC

Le comité des fêtes cette année 2019 a été encore très actif en organisant diverses manifestations afin d'animer notre commune déléguée de Darnac.

En 2020 toute l'équipe prévoit diverses manifestations à savoir : Soirée pièce de Boeuf en mars, fête de la Saint Jean en juin, fête de l'été en juillet et soirée bourguignon en décembre.

Nous remercions encore tous les bénévoles, sans qui rien ne serait possible, qui donnent de leur temps et beaucoup d'énergie.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous voulez participer à l'animation de notre commune déléguée de Darnac.

**Le Président.**

**Jean Louis TEXIER**



## LA BOULE DARNACHAUDE

L'année 2019 a été riche en événements pour le club de Pétanque de Darnac : journée pêche / repas / pétanque en août, divers concours à l'extérieur et participation au CHIC (Championnat Départemental d'Hiver).

D'ailleurs, en 2020, le club présentera deux équipes, au lieu d'une cette année, à cette compétition.

Parallèlement, l'évolution majeure en 2019 a été l'agrandissement du boulodrome grâce au soutien de la municipalité et à l'engagement sans faille des bénévoles de l'association.

Le club reste ouvert à tous, n'hésitez pas à venir tester notre nouvel équipement.

**Le Président**

**Christophe GRAVELAT**

## LES CHÊNES D'AUTOMNE

Toutes nos activités et sorties de cette année se sont bien passées : « Arnac Pompadour » et « Bourges ».

Le club, ouvert aux 60 ans et plus, fêtera ses 40 ans l'an prochain au cours de l'Assemblée Générale.



## MELTING POT

### Intégration - Information - Harmonisation

Les membres du Melting Pot se réunissent à 10h tous les mercredis à l'ancienne école de Darnac – Salle des Associations (sauf le premier mercredi du mois, nous nous rencontrons à 19h).

Nous avons maintenant un certain nombre de membres de plusieurs nationalités, dont quelques français qui sont particulièrement les bienvenus, puisque nous travaillons à nous intégrer dans la vie française. Nous avons organisé plusieurs événements les mercredis matins, comme les déjeuners, et des présentations par les artisans de la région selon l'intérêt de nos membres. Nous organisons quelques soirées dont l'une à Noël, et un tournoi de pétanque avec barbecue.

(Nous nous entraînons les lundis soir en été.) Chaque vendredi après-midi, nous jouons au ping-pong.

Tous les talents et tous les niveaux sont bienvenus !

Merci à la mairie et aux habitants de Darnac pour leur aide et leur soutien.

**Le Président**

**MAVIS MORRIS**

[www.meltingpot-limousin.com](http://www.meltingpot-limousin.com)



## ACCA de SAINT-BARBANT

En 2019, les animations de l'ACCA de Saint-Barbant se sont déroulées :

- > Le 4 avril 2019 Banquet de chasse
- > Le 29 mai 2019 Assemblée Générale
- > Le 1<sup>er</sup> et 2 août 2019 Ball-Trap
- > Le 12 septembre 2019 Loto

Les membres de l'ACCA remercient particulièrement la municipalité de Val-d'Oire-et-Gartempe pour l'acquisition du local du Puy Catelin destiné à recevoir l'association, quand des travaux de rénovation auront été réalisés.

L'ACCA de Saint-Barbant vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

### Le Président

Yves Richard

## ANCIENS COMBATTANTS

Cette année encore, les communes de Saint-Martial-sur-Isop et Saint-Barbant ont organisé des cérémonies commémoratives à

l'occasion du 19 mars, 8 mai et 11 novembre, en partenariat avec l'association des anciens combattants.

En alternance, après les cérémonies, les communes offrent aux participants un apéritif.

Je voulais préciser que Madame NION Marlène, présidente des anciens combattants quitte l'association pour raison de santé.

Elle présente ses sincères condoléances à nos chers disparus.

Il y a un nouvel adhérent Monsieur BRIE Jean Louis.

Je présente à Madame SEGUY et Monsieur BACHELLERIE et leurs conseillers et aux adhérents mes meilleurs vœux pour eux et leurs familles, de santé joie et bonheur.



La Présidente  
Marlène NION



## COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-BARBANT ET SAINT-MARTIAL-SUR-ISOP

### Manifestations de l'année 2019

Le 16 février, loto à la salle des fêtes de Bussière-Poitevine.

>>>RDV le 15 février 2020

Le 15 mars, soirée couscous offerte à tous les bénévoles qui ont participé pour la fête de l'étang des Bregères

Le 7 juillet, nous avons passé une agréable journée à Asnières/Blourde pour les jeux inter villages.

>>>RDV le 5 juillet 2020 à Mouterre/Blourde

Le 13 juillet, certes une date surchargée de fêtes, notre manifestation de la fête de l'étang des Bregères a été réussie, toujours avec le choix entre le concours de pêche, de pétanque, le loto, nos deux repas toujours très appréciés par le public et bien-sûr le feu d'artifice offert par Val-d'Oire-et-Gartempe, Saint-Martial-sur-Isop, l'ACCA et le comité des fêtes, tout cela se terminant par le bal populaire animé par FANFAN.

>>>RDV le 11 juillet 2020

Le 27 juillet, voyage à la grotte de Proumeyssac et au village de Bournat avec repas au restaurant le midi et le soir. Le 9 novembre, soirée moules frites à volonté, grand succès nous avons refusé du monde comme chaque année.

>>>RDV le 7 novembre 2020

Meilleurs vœux 2020

La Présidente

Christine Seguy



## LA GRAPPE D'OR

### Calendrier des activités pour 2020

Jedi 09 janvier : Réunion cotisations

Jedi 23 janvier : Réunion

Jedi 13 février : Réunion

Mardi 25 février : Repas mardi-gras

Jedi 27 février : Réunion

Jedi 12 mars : Réunion

Jedi 26 mars : Réunion

Jedi 09 avril : Réunion

Jedi 23 avril : Réunion

Jedi 14 mai : Réunion

Jedi 28 mai : Réunion

Jedi 11 juin : Réunion

Jedi 25 juin : Réunion

Jedi 09 juillet : Réunion

Jedi 23 juillet : Réunion

Jedi 13 août : Réunion

Jedi 27 août : Réunion

Jedi 10 septembre : Réunion

Jedi 24 septembre : Réunion

Jedi 08 octobre : Réunion

Jedi 22 octobre : Réunion

Jedi 12 novembre : Réunion

Jedi 26 novembre : Réunion assemblée générale

Jedi 10 décembre : Réunion

Jedi 24 décembre : Réunion



## LE PATOIS THIACHON

### Appel à participation

Merci d'avance à toutes kalées et tous kîs que peurant apporta lore eude par avère le maximum d'informations sur la façon de parla de loûs anciens tchachoûs. Loûs linguistes vauriant mieux counète note patouaè, comprende coument qu'eus s'ô forma, qu'eus ô évolua.... Main, avec loûs enregistrements et tout c'que vaè resta, ou é itou un boune manière de faire par que la lingue traditionnelle qu'ou y ô adju/agu châ-nôtrés pendant delâs générations ne disparésse pas complètement, coume si ale n'avit jamaè exista. Ne sons loûs darrîs maillouûs de la chaîne, apraè ou sero trop tard.

Dans le prolongement du travail amorcé par Roland Moreau, nous avons entrepris de rassembler le maximum de documentation sur le patois de Thiat (Vocabulaire, grammaire, conjugaison) en partenariat avec le CNRS dans le cadre d'un travail de recherche plus vaste sur les parlers du Croissant linguistique marchois\*.

Merci par avance à toutes et tous les locuteurs, locutrices, patoisantes et patoisants de passer à l'occasion à la mairie de Thiat et de demander les documents à compléter. Nous vous espérons nombreux à participer à ce travail collaboratif important pour notre patrimoine culturel et pour la mémoire des lieux.

*\*Croissant linguistique marchois : zone de transition linguistique entre langue d'oïl et langue d'oc située dans le centre de la France, ayant la forme d'un croissant, ou l'on parle des parlers occitans qui ont des traits de transitions vers le français.*

## LA NUIT DES ÉTOILES

Le 17 août 2019, sur le stade de Thiat, a eu lieu la deuxième nuit des étoiles sur le thème de la lune en hommage au cinquantenaire du premier homme sur la Lune.

Le public est venu nombreux et a pu profiter d'une conférence donnée par le club des Astronomes Amateurs du Val de Vienne.

Un petit message vidéo du parrain, le célèbre spationaute Jean-François Clervoy, a été diffusé en début de soirée, et à la nuit tombée, le public a pu observer le ciel grâce aux télescopes mis à disposition par les astronomes.

La nouvelle association Thiat étoilé remercie les bénévoles ayant participé à l'organisation et donne rendez-vous le 22 août 2020 pour la troisième édition.



Nicolas Courtioux

## ASSOCIATION SPORTIVE ET LOISIRS



Le dimanche 23 juin 2019, l'association (l'hirondelle sportive de Thiat) a honoré deux anciens joueurs messieurs Henri Geai et Jean Pommier.

À cette occasion monsieur Francis Plat président de l'association leur a remis à chacun une copie de leur licence de l'époque 1947. Puis tout le monde est passé à l'apéritif suivi d'un repas familial dans une excellente ambiance de retrouvailles.

Le président a remercié les membres de l'association et les anciens joueurs de l'H.S.T. pour cette journée. Notre prochain rassemblement aura lieu le 28 juin 2020, nous prévoyons un marché le 8 novembre 2020 accompagné d'un repas et le 19 novembre 2020 notre soirée beaujolais nouveau.

Le président de l'association et les membres vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020 à tous.

Le Président  
Francis Plat

## CLUB DES AÎNÉS DE THIAT

En ce mois de septembre nous nous sommes rendus sur les bords de la Vézère, afin d'aller au devant de nos ancêtres (vraiment ancêtres : 50 000 années).

La Roque St Christophe, nous dévoile un tas de choses, qui nous font remarquer que nous n'avons pas inventé certains outils (la roue) afin de remonter gens et animaux en cas de problème des pieds d'une falaise de 80 mètres et cela sans parler de l'aménagement de leurs lieux de vie.

Puis après un excellent déjeuner dans un cadre ombragé, destination la Maison Forte ; où là aussi nous ne sommes pas à l'abri de surprises. Ce château falaise est entièrement d'époque, composé d'impressionnantes salles souterraines et la découverte de la façon du maître des lieux d'acquiescer et de garder près de lui ses invité.e.s, c'est stupéfiant.

Puis le retour vers Thiat, avec pour moi, la satisfaction de savoir que tout ce qui précède a plu à mes compagnons de voyage.

La Présidente

---

## THIAT TONIC

Thiat Tonic remercie les adhérents et les bénévoles qui nous ont aidés lors de nos manifestations. Les nouvelles manifestations sont indiquées dans le programme.

Les cours de gymnastique ont lieu le lundi de 15h15 à 16h15 à la mairie.

À compter du 8 janvier, des cours de yoga auront lieu tous les mercredis de 18h00 à 19h15. Si vous êtes intéressés, merci de contacter Mme ALLINE au 06 50 65 94 59 ou Mme COURTIoux au 05 55 60 08 38.

Merci à tous et bonne année 2020.

---

La Présidente





## MAIRIE DE BUSSIÈRE-POITEVINE

9 Rue Eugène Gaillardat BUSSIÈRE-POITEVINE  
87320 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE  
Tél : 05 55 68 40 83  
Fax : 05 55 68 40 72  
E-mail : [mairie.bussiere.poitevine@wanadoo.fr](mailto:mairie.bussiere.poitevine@wanadoo.fr)  
Site : [www.commune-bussierepoitevine.fr](http://www.commune-bussierepoitevine.fr)  
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
Le mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00

## MAIRIE DE DARNAC

1 Rue de la Mairie DARNAC  
87320 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE  
Tél : 05 55 68 40 14  
Fax : 05 55 68 32 16  
E-mail : [mairiedarnac@wanadoo.fr](mailto:mairiedarnac@wanadoo.fr)  
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 14h00 à 17h00

## MAIRIE DE SAINT-BARBANT

9 Rue principale ST-BARBANT  
87330 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE  
Tél : 05 55 68 32 14  
Fax : 05 55 68 33 61  
E-mail : [communedesaintbarbant@orange.fr](mailto:communedesaintbarbant@orange.fr)  
Horaires d'ouverture et Agence Postale : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

## MAIRIE DE THIAT

31 rue principale THIAT  
87320 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE  
Tél : 05 55 68 43 87  
Fax : 05 55 60 07 52  
E-mail : [mairie.thiat@wanadoo.fr](mailto:mairie.thiat@wanadoo.fr)  
Horaires d'ouverture et Agence Postale : Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

## MÉDIATHÈQUE Ferdinand DUCHENE

Tél : 05 55 68 37 46  
Heures d'ouvertures : mardi et samedi de 10h à 12h  
Vendredi de 14h à 17h  
*Attention : Changement des horaires pendant les vacances scolaires : vendredi de 14h à 16h.*

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE

11, Rue François CHENIEUX 87000 LIMOGES  
Tél : 05 44 00 10 28  
Permanence des Conseillers Départementaux  
- Martine FREDAIGUE-POUPON remplaçante Sylvie DAUPHIN  
- Stéphane VEYRIRAS remplaçant Sébastien CAMON  
Le 5 de chaque mois à la Mairie de Bussière-Poitevine de 11h à 12h.  
Contact au : 05 44 00 10 28 ou 06 40 08 94 74  
Courriels : [martine.fredaigue-poupon@haute-vienne.fr](mailto:martine.fredaigue-poupon@haute-vienne.fr)  
[stephane.veyriras@haute-vienne.fr](mailto:stephane.veyriras@haute-vienne.fr)

## PRÉFECTURE DE LA HAUTE VIENNE

87000 LIMOGES  
Tél : 05 55 44 18 00

## SOUS-PRÉFECTURE

8 Rue Lamartine 87300 BELLAC  
Tél : 05 55 60 92 50

## TRÉSOR PUBLIC – CENTRE DES IMPÔTS

1 Rue Thiers 87300 BELLAC  
Tél : 05 55 60 93 20

## MAISON DE LA RÉGION

27, Bld de la Corderie 87000 LIMOGES  
Tél : 05 55 45 19 00

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE

12 Av Jean Jaurès 87300 BELLAC  
Tél : 05 55 60 09 99  
Mail : [cchautlimousin@wanadoo.fr](mailto:cchautlimousin@wanadoo.fr)

## OFFICE DE TOURISME

87000 BELLAC :  
Tél : 05 55 68 12 79  
Mail : [info@tourisme-haut-limousin.com](mailto:info@tourisme-haut-limousin.com)  
Site internet : [www.tourisme-haut-limousin.com](http://www.tourisme-haut-limousin.com)

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9h à 11h30 avec M. Clarisse ROUGIER sur rendez-vous à la Mairie de Bussière-Poitevine.  
Prise de rendez-vous au 05 55 68 40 83

## ASSISTANTE SOCIALE

Madame Sylvie MIAUT reçoit sur rendez-vous  
05.55.68.15.87

## RÉFÉRENTE AUTONOMIE

Pour tous besoins d'aides pour les personnes de plus de 60 ans et (ou) handicapées  
Madame Michèle FOUGERAS sur rendez-vous :  
Le Dorat au 05.55.60.34.44  
Magnac-Laval au 05.55.60.11.21

## C.P.A.M (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

Permanence : mardi, mercredi et jeudi 9h00 à 12h00 à Bellac

## M.S.A (Mutualité Sociale Agricole)

Prise rendez vous à Magnac-Laval ou à Bellac :  
09 69 32 22 22

## C.A.F (Caisse d'Allocations Familiales)

Permanence : Mardis à la mairie de Bellac de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15.

## CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Permanence : Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois à la mairie de Bellac Tél. : 3960

## CICAS (caisses de retraites)

Permanence : Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois à la mairie de Bellac Tél. : 08.20.20.02.46



**ADIL**  
(Agence Départementale d'Information sur le Logement en Haute Vienne)

28 avenue de la libération – 87000 LIMOGES

Tel : 05 55 10 89 89

Du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

**Permanences :**

- Bellac, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de 9h30 à 12h30 à la maison du département

- Magnac-Laval, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de 14h00 à 16h à la maison du département

Site internet : [www.adil87.org](http://www.adil87.org)

**Alcooliques Anonymes**

05 49 91 34 33 (Montmorillon)

05 55 38 43 22 (Limoges)

**SOLIDARBUS (Secours Populaire Français)**

Le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois (sauf août) à côté de la salle des fêtes de BUSSIÈRE-POITEVINE de 10h à 11h30

**EDF**

Tél : 09 69 32 15 15

Du lundi au samedi de 8h à 20h

Email : [serviceclient@edf.fr](mailto:serviceclient@edf.fr)

**URGENCE DÉPANNAGE ELECTRICITÉ**

Tél : 09 72 67 50 87

**AGUR**

4 Rue Jean Mermoz

ZA les Rochettes

87300 BELLAC

Tél : 09 69 39 40 00

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

**URGENCES/SANTÉ**

**MAISON DE SANTÉ de BUSSIÈRE-POITEVINE et de LE DORAT**

05 55 76 16 30

**DOCTEUR** André DUBOIS

**INFIRMIÈRES** LABROUSSE-BENVENISTE

**PÉDICURE PODOLOGUE** Carole STEU-BLONDIAUX 06 03 31 12 65

**INFIRMIÈRE ASALEE** Marie Laure SAVARY 05 55 76 16 30 / 07 55 62 61 75

**PHARMACIE BUSSIÈRE-POITEVINE**

Tél : 05 55 68 41 79

**POMPIERS**

18

**AMBULANCE BUSSIÈRE-POITEVINE**

Tél : 05 55 68 49 79

**APPEL D'URGENCE EUROPÉEN**

112

**URGENCES MÉDICALES et SAMU**

15

*La régulation médicale permet, en composant le 15, tous les jours de 20h à 8h, les samedis de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés, d'obtenir une réponse médicale adaptée (conseil médical sur point fixe : au cabinet médical du médecin d'astreinte sur le secteur ; envoi d'un médecin le soir après 20h, les samedis après-midi, dimanches et jour fériés : composez le 15).*

**GENDARMERIE VAL-D'ISSOIRE**

Tél : 05 55 68 30 67

**POLICE/GENDARMERIE**

17

**CENTRE ANTIPOISON BORDEAUX**

05 56 96 40 80

**PHARMACIE DE GARDE**

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche composer le 3237 (0.35 € TTC/MIN) ou consulter en ligne sur [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

**ENFANCE MALTRAITÉE**

119

**ENFANTS DISPARUS**

116000



Bellac : 05 55 47 20 03  
ou 05 55 47 22 24  
Le Dorat : 05 55 60 54 09

	MEDECINS	Dates
<b>PREVENTION ADDICTOLOGIE</b> (B.) (LD) (ML)	Infirmiers de liaison et prévention (CSAPA) R-V. : 06 08 22 62 44 - 06 74 01 88 20	2ème et 4ème mercredi de chaque mois
<b>ADDICTOLOGIE</b> (B.) (LD) (ML)	Dr Taoufik FOULI - Dr Gwénola BOUVIER (ANPAA) R-V. : Tél. : 05 55 34 46 00	2ème lundi de chaque mois (Bellac) 1er lundi de chaque mois (Dorat) 4ème lundi de chaque mois (Magnac)
<b>ANGIOLOGIE DOPPLER</b> <i>LE DORAT</i>	Dr Céline PERRUCHOT-DABBOUSSI <i>Secteur libéral</i>	lundi et vendredi
<b>CARDIOLOGIE</b> (Holter / MAPA) <i>Bellac</i>	Holter rythmique / Holter tensionnel (MAPA) Posés par I.D.E. de l'HIHL Bellac	lundi et mardi matin
<b>CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE</b> <i>Bellac</i>	Dr Joël RENAUDIE (Polyclinique de Limoges Site Emailleurs-Colombier) <i>Secteur libéral</i>	1er et 3ème mardi matin de chaque mois
<b>DERMATOLOGIE</b> <i>Bellac</i>	Dr Valérie DOFFOEL-HANTZ (Polyclinique de Limoges Site Chénieux) <i>Secteur libéral</i>	1 mardi par mois
<b>DIETETIQUE</b> (B.) (LD) (ML)	Diététiciennes de l'HIHL Tél. : 05 55 60 54 09	1/2 journée par mois et par site
<b>ENDOCRINOLOGIE</b> <i>Bellac</i>	Dr Pascale SIMON-MARESCHAL (HIHL)	lundi
<b>GYNECOLOGIE</b> <i>Bellac</i>		
<b>HEMATOLOGIE</b> <i>Bellac</i>	Dr Mohamed TOUATI (CHU Limoges)	1 après-midi par mois
<b>MEMOIRE</b> <i>Bellac</i>	Drs Gérard OCCELLI - Didier PFENNIG (HIHL)	2 matinées par mois
<b>NUTRITION OBESITE</b> <i>Bellac</i>	Dr Béatrice MORIN (HIHL / CHU Limoges)	1 fois tous les 15 jours
<b>OBSTETRIQUE</b> <i>Bellac</i>	Mmes Isabelle BECAVIN-PEYRINET et Marie- Laure COURCELLE-HENRY, sages-femmes (Centre Hospitalier Saint-Junien)	1 jeudi après-midi tous les 15 jours
<b>OPHTALMOLOGIE</b> <i>Bellac</i>	Drs Laurent HUGÉ Drs Thierry MOURGUES-Fabien PETELLAT (Polyclinique de Limoges Site Chénieux) <i>Secteur libéral</i>	lundi : 2 fois par mois mercredi : 2 fois par mois chacun
<b>O.R.L.</b> <i>Bellac</i>	Dr Philippe DEFAYE (Polyclinique de Limoges Site Chénieux) <i>Secteur libéral</i>	1 jeudi par mois
	Dr Antoine ALQUIER (Centre Hospitalier Saint Junien)	1/2 journée par mois
<b>ORTHOPEDIE</b> <i>Bellac</i>	Drs Christophe RIVIERE - Daniel SETTON (Polyclinique de Limoges Site Emailleurs-Colombier) <i>Secteur libéral</i>	1/2 journée par mois
<b>SOUTIEN AUX AIDANTS</b> <i>Bellac</i>	Psychologue (HIHL)	A la demande
<b>UROLOGIE</b> <i>Bellac</i>	Drs Julien BERGER - Pascal PAULHAC (Polyclinique de Limoges Site Emailleurs-Colombier) <i>Secteur Libéral</i>	1/2 journée par mois

Date de création : 19/10/2018

Date de mise à jour : 19/06/2019

Autorité responsable de l'édition : Coordinatrice Secrétariats Médicaux



## Le logo

Dès la création de Val-d'Oire-et-Gartempe, il est apparu comme une évidence aux élus que cette nouvelle entité territoriale devait affirmer son identité pour faire connaître ses atouts et ses valeurs.

Un logo s'est naturellement imposé comme le vecteur de communication approprié.

Aidée et conseillée par « l'Agence La belle Verte », située au Dorat, la commission communication élargie à l'ensemble des Maires délégués s'est attachée à traduire au plus juste ces atouts et ces valeurs.

Une fleur abstraite composée de 4 pétales représentant les 4 communes fondatrices est l'expression d'un mouvement d'ouverture aux autres sur un périmètre territorial dépassant les limites du territoire. Si déjà le nom « Val-d'Oire-et-Gartempe » est l'expression de la présence de l'eau, la signature, « L'art de vivre par nature ! » vient conforter l'omniprésence de la nature et de la qualité de vie.

La participation de « Val-d'Oire-et-Gartempe » à des actions de communication très concrètes (village accueil, rencontres de l'immobilier, bulletin municipal, agenda...) viendra renforcer cette volonté clairement affichée de se faire connaître au plus grand nombre.

## Val-d'Oire-et-Gartempe labellisée « Terre d'accueil » !

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 20 février 2019 l'ensemble des élus ont décidé que la Commune Nouvelle de Val-d'Oire-et-Gartempe devait adhérer à la démarche d'accueil initiée par le Pays du Haut Limousin et signer La Charte du Réseau d'accueil correspondante. L'objectif est de rendre attractif non seulement la commune, mais aussi, grâce à un label qui réunit 13 communes, tout un territoire qui travaille tous les jours à garder ses habitants et à en attirer de nouveaux.



Les actions déjà engagées par notre commune au niveau du cadre de vie (aménagement de rues, projet de rénovation de place, fleurissement), au niveau de la valorisation de l'environnement et des productions locales, de la promotion des services et des commerces, de l'accès à l'offre immobilière (Rencontres de l'immobilier), du soutien apporté aux activités culturelles et sportives (City stade, Foulées...), de la promotion de son patrimoine naturel (Saut de La Brame, Donjon de la Côte au Chat, étang des Bregères, sentiers inscrits PDIPR...), de la promotion de son parc locatif (logements sociaux...) s'inscrivent parfaitement dans les objectifs de ce label. Le travail à faire reste encore important pour mesurer les retombées de ces investissements.



## Les « Rencontres de l'Immobilier au pays du Haut Limousin » une première pour Val-d'Oire-et-Gartempe !

Pour la première fois, les 1 et 2 juin 2019, la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe a participé aux Rencontres de l'Immobilier au Pays du Haut Limousin. L'objectif était de défendre son territoire et de trouver de nouveaux habitants face à la désertification rurale qui menace les commerces et les services publics.

A ce speed-dating version immobilier non seulement des communes ont participé, mais aussi des agences immobilières avec un objectif clairement affiché, faire la promotion d'un territoire à la qualité de vie indéniable au travers de biens immobiliers disponibles à la vente. Portée par « l'Agence La belle Verte », la communication mise en place a permis d'avoir des contacts

dans la France entière et dans bon nombre de pays européens.

Novice dans cette manifestation, Val-d'Oire-et-Gartempe avait sans doute insuffisamment préparé ces rencontres.

Enrichie par cette première, la commune est prête pour une nouvelle édition.

## Gartempe 206 : [www.gartempe206.fr](http://www.gartempe206.fr)

Créée en novembre 2018, cette association dont le siège est à Saint-Savin (86) a pour objectif de faire découvrir et de protéger les 206 kilomètres du cours de la Gartempe de sa source à Peyrabout en Creuse à sa confluence à Yzeures en Indre-et-Loire. Sollicitée par d'autres communes adhérentes, la participation de Val-d'Oire-et-Gartempe aux activités de cette association s'est imposée comme une évidence.

Après la randonnée d'août 2019 « Retour aux sources », trois journées de découverte sont prévues les 14, 15, 16 août 2020.

Les élus de Val-d'Oire-et-Gartempe souhaitent vivement que les associations expriment leur dynamisme en organisant une manifestation sur le territoire de la commune.



*Toutes ces actions initiées par les élus sont ouvertes à tous les administrés se sentant concernés par la lutte contre la diversification rurale. Contact peut être pris auprès de la mairie et des élus référents.*



## La permanence du Conciliateur de justice

M. Clarisse ROUGIER, Conciliateur de Justice assure une permanence :  
Le 3<sup>ème</sup> Mardi de chaque mois de 9h00 à 11h30 à la Mairie de Bussière-Poitevine.  
Les Rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat de la mairie de Bussière-Poitevine.

Face à la recrudescence des réclamations de toutes sortes, ce nouveau service trouve sa place auprès de nos administrés.

Entrent notamment dans le champ de la conciliation extrajudiciaire :

- Les litiges entre personnes : prêts personnels non remboursés, querelles familiales, difficultés à faire exécuter un contrat, etc....
- Les litiges de la consommation : litige opposant un consommateur à un professionnel.
- Les conflits et troubles de voisinage : problèmes de mitoyenneté, nuisances sonores, etc....
- Les relations entre bailleurs et locataires : recouvrement des loyers, restitution du dépôt de garantie, travaux locatifs.
- Les problèmes de copropriété : répartition et paiement des charges, engagement de travaux, etc....

La conciliation préalable devient obligatoire avec la loi de 18 novembre 2016 de Modernisation de la Justice du 21<sup>ème</sup> siècle pour les litiges soumis au Tribunal d'Instance pour les litiges inférieurs à 4 000 €.

Cinq raisons de tenter une conciliation :

1. Rapide => La conciliation a le mérite de réduire le délai de résolution des litiges.
2. Satisfaisante => Les parties cherchent elles-mêmes avec l'appui du Conciliateur la résolution du litige
3. Gratuite => Les Conciliateurs de Justice sont des bénévoles, la procédure est gratuite.
4. Alternative => Une tentative de conciliation n'empêche pas de s'en remettre au Tribunal en cas d'échec, éventuellement représenté par un avocat.
5. Officielle => Le constat d'accord rédigé par le Conciliateur peut être homologué par le Tribunal. Il a une valeur de jugement.

---

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

### Ancienne communauté de communes du Haut Limousin (Bussière-Poitevine, Saint-Barbant)

L'enquête publique s'est déroulée du 16 septembre au 18 octobre 2019. Après cette enquête, le projet de PLUI peut être modifié pour tenir compte des avis joints à l'enquête publique, des observations du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête à la double condition : que les modifications apportées ne remettent pas en cause l'économie générale du projet et que les modifications procèdent de l'enquête publique.



Le dossier d'enquête publique du PLUI, le résultat de l'enquête et le rapport du commissaire seront présentés lors d'une conférence intercommunale. L'EPCI (CCHLeM) délibérera à la majorité des suffrages exprimés, après prise en compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Le PLUI sera ensuite transmis au Préfet avec la délibération d'approbation. Les mesures de publicité prévues aux articles R. 123-24 et R. 123-25 du code de l'urbanisme seront alors appliquées à l'issue du délai prescrit le PLUI deviendra opposable conformément à l'article L. 123-12 du Code de l'Urbanisme.

### Ancienne communauté de communes Basse Marche (Darnac, Thiat)

Le PLUI est actuellement en cours d'élaboration.

L'objectif est de définir les enjeux, objectifs et orientations d'aménagement poursuivi par le PLUI à travers son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : clé de voûte du document d'urbanisme.

En effet, ce dernier retranscrit l'ensemble des projets communaux et intercommunaux du territoire pour les 10 à 15 prochaines années en matière d'économie, d'habitat, de tourisme, d'équipement, de déplacement, de paysage, d'environnement, dans une démarche de développement durable.

Il s'agira donc d'anticiper, dès aujourd'hui, les besoins de notre territoire, tant au niveau des communes que de l'intercommunalité.



## Du changement en déchetterie concernant l'apport des végétaux

L'évolution croissante du gisement des déchets verts déposés en déchetteries et sur les plateformes a conduit le comité syndical du SYDED, le 15 avril dernier, à voter des restrictions d'apports de déchets verts en déchetteries à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

En effet en 2018, 18 000 tonnes de végétaux ont été prises en charge par le SYDED, représentant 42 % des tonnages entrants tout type de déchets confondus et une augmentation pour les seuls déchets verts de 14% par rapport à 2017, soit plus de 1 500 tonnes supplémentaires.

Aujourd'hui, il n'est plus envisageable de se contenter de collecter et de traiter les déchets verts, compte tenu des impacts environnementaux et des coûts de gestion.

Ainsi, pour les particuliers, **il a été décidé de restreindre le nombre de passages à 10/an/foyer et dans la limite totale de 10m<sup>3</sup>.**

Pour accompagner ce changement, le SYDED met en place des aides spécifiques pour développer la pratique



du compostage domestique ou partagé. L'offre des composteurs à la vente à prix aidé (50% du prix réel) a été diversifiée. Un bon de commande est disponible sur [www.syded87.org](http://www.syded87.org)

Toujours afin de limiter les apports en déchetteries et de proposer des alternatives aux usagers, le SYDED accorde désormais en 2019 une aide financière pour l'acquisition ou la location par un particulier d'un broyeur. (Formulaires disponibles sur [www.syded87.org](http://www.syded87.org))

### Les aides du SYDED pour le broyage :

- Une aide financière du SYDED à hauteur de 30% du prix d'achat m'est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 200 €, dans la limite d'un seul achat par foyer, et résidant sur le territoire du SYDED)
- Une aide financière à hauteur de 50% du prix d'achat m'est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 400 €) en cas d'achat mutualisé (3 foyers min. qui achètent ensemble)
- Une aide financière du SYDED à hauteur de 100% du prix de location m'est proposée pour la location d'un broyeur (plafonnement à 100 €, dans la limite d'une seule location par foyer par an)



### En complément au broyage et au compostage des déchets verts, d'autres alternatives existent pour limiter leur production ou les valoriser chez soi :

- **Choisir des espèces de haies et d'arbustes à croissance lente** tels que le fragon, le houx commun, l'aubépine monogyne ou encore le cornouiller sanguin, qui nécessitent des tailles moins fréquentes et produisent moins de déchets.

- **Adopter des poules** qui mangent avec appétit mes restes alimentaires. Elles donnent entre 150 et 300 oeufs frais par an (en fonction de la race.)

- **Pratiquer la tonte mulching** qui permet de broyer finement l'herbe tondu grâce à la lame de ma tondeuse.

L'herbe reste sur le sol et le fertilise, le bac de ma tondeuse n'est plus à vider, il n'y a pas besoin d'ajouter d'engrais, le sol reste humide et je n'ai plus de végétaux à apporter en déchetterie.

- **Broyer mes tailles de haies et d'arbustes**

Grâce au broyage, je n'ai plus à apporter mes tailles de haies et d'arbustes en déchetterie (je n'ai plus le droit de brûler mes tailles et mes haies à l'air libre depuis 2011).

J'utilise le broyat produit sous forme de paillage, ce qui protège et améliore la qualité de mon sol et limite la pousse des plantes indésirables. Je peux aussi utiliser le broyat en mélange dans mon compost pour qu'il soit de meilleure qualité.



- **Pailler mon jardin et mon potager avec mes feuilles et mes tontes**

C'est une technique simple qui consiste à déposer une couche de matière végétale aux pieds de mes plantes, de mes arbustes et dans mon potager pour protéger et améliorer la croissance des végétaux tout en diminuant le développement d'herbes indésirables.



Une question ? Je prends contact avec le SYDED au 05 55 12 12 87 ou ma communauté de communes.



## DÉCHETTERIES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ

### Horaires

#### Déchetterie de Magnac-Laval

06 80 75 67 60

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi Période estivale (du 1er mars au 31 octobre) : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h45  
 Période hivernale (du 1er novembre au 28 février) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

#### Déchetterie de Nouic

05 55 60 86 44

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h, le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Déchetterie de Saint-Bonnet-de-Bellac

05 55 60 80 73

Du lundi au vendredi : de 14h à 17h, le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Depuis le 1er janvier 2020, ces déchetteries sont gérées par la SYDED 87, pour toutes questions relatives aux déchets se rapprocher du SYDED 87, 59 Rue de la Filature, ZA du Prouet, 87350 PANAZOL

Tél : 05 55 12 12 87, contact [syded87.org](mailto:syded87.org)

## COLLECTE D'ENCOMBRANTS



Commune	Dates
Bussière-Poitevine	jeudi 06 février / jeudi 28 mai / mardi 18 août / jeudi 26 novembre
Darnac	mercredi 05 février / mercredi 27 mai / mardi 18 août / jeudi 26 novembre
Saint-Barbant	mercredi 05 février / mercredi 27 mai / lundi 17 août / mercredi 25 novembre
Thiat	jeudi 06 février / jeudi 28 mai / lundi 17 août / mercredi 25 novembre

L'inscription se fait auprès du secrétariat de la mairie de résidence.

Les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8h le matin, horaire de début de collecte. Il est demandé, autant que faire se peut, de déposer les encombrants le matin même afin d'éviter le pillage par des personnes non habilitées.



# AIDE A DOMICILE !



## BELLAC MÉZIÈRES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

La B. M. P. A. H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées.

Pour répondre à vos besoins, elle vous propose :

Un SERVICE MANDATAIRE :

- Assistante de vie : aide à la personne, garde à domicile,
- Employée familiale : ménage, courses, repas, promenade.

Aide pour le recrutement d'une aide à domicile, pour effectuer les feuilles de salaires et les démarches auprès de l'URSSAF, IRCEM.

Vous accompagne au quotidien : remplacement lors des congés ou des maladies, gestion des contrats etc. . .

Pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le maintien à domicile des personnes âgées, pour vous conseiller ou vous aider dans vos démarches, Nathalie RESSOT est à votre disposition du lundi au vendredi de 14h à 15h au bureau de l'association, 8 rue du Marché Ovin (Foyer Logement), 87330 MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE ; en dehors de ces permanences, il vous est possible de laisser un message sur le répondeur au 05 55 60 40 38.

Les matins du mardi au vendredi de 9h à 11h, sa permanence est au 2, place Carnot à BELLAC ; en dehors de ces horaires, un message peut être laissé sur le répondeur au 05 55 60 24 66.

La permanente vous contactera à votre domicile. (N'oubliez pas de laisser vos coordonnées).

### Permanences de la B. M. P. A. H.

**Foyer Logement** : 8 rue du Marché Ovin Mézières-sur-Issoire  
87330 VAL-D'ISSOIRE

Association (Bellac Mézières Personnes Agées et/ou Handicapées)

\* Service MANDATAIRE : Nathalie RESSOT

Du lundi au vendredi de 14h à 15h à MÉZIÈRES / ISSOIRE

Du mardi au vendredi de 9h à 1h à BELLAC

Tel/Répondeur à votre disposition : tél. 05 55 60 40 38 et 05 55 60 24 66

Mail : bmpah.mandataire@sfr.fr

## L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service.

Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- Accession à la propriété : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...
- Subventions pour lutter contre la précarité énergétique et maintenir à domicile les personnes âgées ou handicapées : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, d'Action Logement, ...

### ADIL 87

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

[www.adil87.org](http://www.adil87.org)

**Des permanences ont lieu près de chez vous :** Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : [www.adil87.org](http://www.adil87.org)





## LE COMPTEUR LINKY

Début 2020 le compteur Linky sera mis en place sur la commune nouvelle. Son déploiement trouve fondement dans la directive 2009/72/CE du 13 juillet 2009. Il fait partie intégrante des biens concédés à ENEDIS par les collectivités locales. Ainsi, ces dernières ne peuvent pas faire obstacle à sa mise en place. La délibération d'un Conseil Municipal s'opposant à la mise en place de ce compteur est illégale (Arrêt du Conseil d'État en date du 20 mars 2013).



De nombreux administrés sont préoccupés des impacts de ces compteurs pour leur santé et leur logement.

- Un consommateur ne peut pas s'opposer à la pose de ce dispositif
- Ces compteurs n'ont pour objectif que de mesurer les seules données de consommation d'électricité en kWh
- Le Conseil d'État a conclu que les rayonnements émis étaient conformes aux seuils réglementaires et à ceux émis par l'Organisation Mondiale de la Santé.



## ASSOCIATION PARTAGE INFORMATIQUE LOISIRS (P.I.L.)

L'association P.I.L a été créée le 29 novembre 2018. Sa zone d'activité s'étend sur l'ensemble des communes de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche (CCHLEM). Le but de l'association est d'aider, toutes les personnes qui le désirent, à se perfectionner en matière d'informatique : gestion sécurisée de son ordinateur, navigation protégée sur internet, bonnes pratiques d'utilisation de sa boîte mail, réalisation des démarches administratives sur internet (impôts, CAF, URSSAF, papiers d'identité, etc.), traitement de texte, utilisation d'un tableur, chargement et traitement des photos, conseils pour l'achat d'ordinateurs portables que nous préférons aux tablettes qui sont d'un usage plus limité et différent.

Nous nous retrouvons le jeudi matin de 10h à 12h à la Mairie de Bussière-Poitevine.

Au cours de ces rencontres des vidéo projections permettent d'aborder différents sujets liés à l'utilisation de l'ordinateur. Nous partageons nos connaissances, nous échangeons et chaque fois que cela est nécessaire et utile, des conseils individualisés sont prodigués.

Nous conseillons vivement aux adhérents d'assister aux séances avec leurs ordinateurs portables.

Il n'y a pas de séances pendant les vacances scolaires.

N'hésitez pas à nous rejoindre quel que soit votre âge et votre niveau en matière d'informatique (du débutant à la personne très compétente qui pourra se joindre à l'équipe de conseillers).

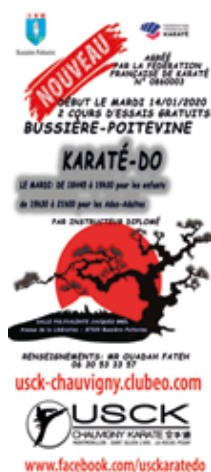
Une cotisation annuelle de 15,00 € est nécessaire pour devenir adhérent.

Nous contacter par téléphone : 05 55 60 20 95 ou 06 11 32 07 38

Ou par mail à l'adresse suivante : [pil87330@laposte.net](mailto:pil87330@laposte.net)

Un grand merci aux maires et aux équipes municipales qui nous accueillent.

La Présidente : **Martine KOLCHAK**



## U.S.C.K.D. (Union Sportive Chauvinoise de Karaté Do)

Depuis le 14 janvier 2020 l'Union Sportive Chauvinoise de Karaté Do propose chaque mardi soir des cours de KARATE-DO à la salle polyvalente Jacques BREL de Bussière-Poitevine.

N'hésitez pas à vous inscrire.

### Cours de Karaté Adultes et Enfants

Tous les mardi Salle Polyvalente de Bussière-Poitevine

18h45 - 19h30 pour les enfants

19h30 - 21h00 pour les adultes

Renseignements : **Ouahdah Fateh 06 30 53 33 57**



## 16-25 ans ! ...la Mission Locale Rurale ... c'est pour vous !

La Mission Locale Rurale de la Haute Vienne assure une mission de service public et offre un accompagnement et des services GRATUITS. Vous serez accueilli, informé, orienté et aidé dans toutes vos démarches professionnelles et sociales. Elle est présente en Haute Vienne sur 4 antennes : Aix-sur-Vienne, Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche et Bellac et dispose de 20 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de Limoges).

Vous avez moins de 26 ans, un conseiller Mission Locale sera votre interlocuteur et vous proposera des conseils personnalisés sur l'emploi, l'orientation, la formation et toutes démarches de la vie quotidienne !

Venez nous rencontrer pour :

- Avoir des conseils sur l'emploi, trouver des offres, rencontrer des employeurs et des professionnels... ;
- Trouver votre voie professionnelle, un métier qui vous plaît, faire une formation ;
- Découvrir des métiers, des secteurs d'activités, faire des immersions en entreprises ;
- Bénéficier d'aide dans votre recherche de logement, votre accès à la mobilité (location de scooters et de voiture, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'accès à vos droits dans le domaine de la santé, et à un réseau pour la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)...

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales.

### Sa forme ?

Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeunes et une allocation mensuelle.



## Entreprises, collectivités : la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement !

- > Une équipe pluridisciplinaire pour répondre au mieux à vos besoins :  
Un Relais Emploi et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.  
2 conseillères dédiées à la relation entreprises.  
Une référente handicap et une référente alternance / apprentissage  
1 conseillère dédiée à la formation professionnelle.  
Une offre de services gratuite.
- > Un appui au recrutement : Préparation, Mise en œuvre et Accompagnement.  
Identifier et analyser vos profils de postes.  
Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.  
Aider à la décision du choix du contrat de travail et informations sur les aides à l'emploi.  
Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.  
Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.
- > Favoriser la rencontre des jeunes et des entreprises :  
Promouvoir vos métiers et secteurs à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.  
Participer à des Simulations d'entretien d'embauche : Job Dating Jeunes et entreprises.  
Accueillir un jeune en immersion dans votre entreprise.

### 9 jeunes sur 10 sont satisfaits pourquoi pas vous !

#### Mission Locale Rurale de la Haute Vienne

Antenne de BELLAC

2, rue du Coq

Pour convenir d'un rendez-vous:

N'hésitez pas à nous contacter au 05 55 68 87 54

<https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>

<https://www.facebook.com/mlrhv87/>

# Notes

Blank lined area for notes at the top of the page.

Main body of the page with horizontal lines for writing.



### Directeur de la publication

André DUBOIS

### Rédaction

Daniel DAVID et Marithé MALEJAC

### Commission relations publiques, bulletin municipal et site internet

Sylvaine HEBRAS, Emilie PANISSAT,  
Laëticia HERVE, Elizabeth NIXON,  
Carine DESCHAMPS, Aurélien VACHON,  
Christophe MERCIER, Yannick BARDEAU.

### Graphisme, mise en page

Agence La belle Verte - Le Dorat (87)

[www.agencelabelleverte.com](http://www.agencelabelleverte.com)

### Imprimerie

gds imprimeurs - Limoges (87)

[www.gds-imprimeurs.fr](http://www.gds-imprimeurs.fr)

